VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 30 MARS 1920 — NUMERO 42

Adresses toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave [illegible]ot
Téléphones Garry 4-426

Mgr Grouard

Nous publions aujourd'hui les premières pages des "*Souvenirs*" de Mgr Grouard, le vieil évêque vétéran des missions de l'Extrême-Nord. Nos lecteurs les trouveront en page 9.

Nous n'avons pas à rappeler les longs états de service de Mgr Grouard. Il appartient à la phalange des temps héroïques de l'apostolat au Canada. Son manuscrit porte en sous-titre "cinquante ans de mission". Comme cela nous reporte loin en arrière! Rien n'existait alors de notre Ouest. Depuis un monde nouveau est né dans nos vastes plaines. Aussi ces "*Souvenirs*" seront-ils de l'histoire et de la plus passionnante.

L'âge n'a pas émoussé l'énergie de Mgr Grouard. A quatre-vingts ans, il a gardé l'entrain de la prime jeunesse. Sa langue est savoureuse et limpide. Ces "*Souvenirs*" sont d'une lecture entraînante: on croit entendre parler le vieil évêque missionnaire; sa phrase, impeccable bien que le style de Mgr Grouard soit essentiellement ce que les critiques littéraires appellent un "style parlé", a conservé de l'éloquence de Mgr Grouard et sa chaleur et son pittoresque.

Pour la Défense Nationale

Nous publions aujourd'hui la liste des souscripteurs de Saint-Boniface qui ont si généreusement répondu, l'automne dernier, à l'appel lancé par notre cercle paroissial, en faveur de l'Association d'Education.

Nous les prions de bien vouloir agréer l'expression de nos plus sincères remerciements.

S. G. Mgr A. Béliveau	$25.00
Club de Tennis de Saint-Boniface (résultat du tournoi de 1919)	117.00
M. Paul Gagnon	5.00
M. Gustave Rocan	10.00
Mme L.-E. Martel	1.00
M. Louis Léveillé	1.00
Collège des RR. PP. Jésuites	25.00
M. J.-P. Tremblay	10.00
M. J.-A. Cusson	25.00
M. C.-W. Raymond	5.00
Mme A. Bérubé	5.00
Mlle M.-J. Bérubé	5.00
M. G.-H. Bérubé	5.00
Mme T.-A. Bernier et M. Alexandre Bernier	10.00
M. François Deniset	2.00
M. Noël Bernier	50.00
M. R. Panneton	1.00
M. Alfred Lévesque	1.00
M. M. Forstall	1.00
M. J.-C. Tétreault	2.00
M. G.-H. Beaudry	.50
Mme Beaudry	1.00
M. Lionel Dufresne	1.00
M. N. Bérubé	2.00
M. Bellefeuille	.50
M. Gustave Maher	.50
M. P. Morin	1.00
M. A.-G. Pétrin	2.00
M. Frank Savoie	1.00
M. Paul Savoie	1.00
Mme Eugène Dubuc	2.00
M. T. Bouchard	3.00
M. A. Lafrance	1.00
M. Louis Laurendeau	5.00
Mlle G. Laurendeau	2.00
Mme Paradis	2.00
M. Victor Faille	.50
Mlle Faille	1.00
M. Soulas	2.00
M. Lafond	.25
M. J. Biron	.50
M. J.-E. Provencher	1.00
M. E. Ippolite	1.00
M. B. Laurin	.35
Mme Philias Tétreault	.25
M. A. Henri	.50
M. O. Bibeau	1.00
Mme Chevriau	.50
M. Jos. Bibeau	1.00
Mme Bibeau	1.00
M. Jules Turenne	1.00
M. L. Duchesneau	1.00
Mme Lavallée	.25
Mlle Duquette	.50
M. Art. Clément	1.00
M. Art. Hince	1.00
M. J.-E. Giroux	1.00
M. Brunet	.25
M. Paul Lavoie	1.00
M. Chaballier	.50
Anonyme	3.00
M. A. Toupin	5.00
M. Riel	.50
M. Rocan	1.00
M. Bénard	.50
M. Faulkner	1.00
M. Vanbackenheut	1.00
Mme Savard	1.00
M. Boux	1.00
M. C.-A. Gareau	25.00
M. J. Gauthier	1.00
Mme P. Gagnon	2.00
No 501½, Desmeurons	1.0
M. O. Bellavance	1.0
M. Wm Dion	.5
M. Chs Paquin	1.0
M. W. Doiron	.2
M. Jos. Doiron	1.0
M. J. Truchon	1.0
M. A. Bruyère	1.0
M. J.-A. Rousseau	1.0
M. P.-J. Desrosiers	1.0
M. Chs Anctil	5.0
M. F. VanBelleghem	1.0
M. W. Leblanc	1.0
Anonyme	1.0
M. Jos. Poulin	.2
M. Ls Pelland	1.0
M. L.-E. Delisle	2.0
M. H.-P. Vendôme	1.0
M. Georges Chavanne	5.0
R. P. J. Magnan, Juniorat	25.0
RR. PP. Oblats	50.0
Mme Buron	4.0
Mlles Chénier	1.0
Mme Bellefeuille	.2
M. H. D'Eschambault	1.0
Mme Vve Lambert	2.0
M. Fournier	1.0
M. Samson	1.0
Mme Genthon	2.0
M. Ant. Gauvin	5.0
M. Z. Poirier	.5
M. O. Paul	1.0
M. J. Lafrenière	1.0
Mme Benoit	1.0
M. E. Lévesque	.5
M. J. Gingras	.5
M. Larivière	1.0
M. C. Dussault	.5
M. R. Goulet	1.0
M. Huot	1.0
Mlle Delisle	1.0
M. Paul Salé	.5
M. Turgeon	.5
M. Paul	.5
M. H. Painchaud	[illegible]
M. le curé Jubinville	50.0
M. l'abbé Lamy	2.0
M. l'abbé Primeau	15.0
M. l'abbé Messier	2.0
M. Ernest Paquin	1.0
Mme Pelletier	.2
M. Emile Turenne	1.0
M. André	1.0
M. F. Ozanam	2.0
Mme Duhamel	.2
M. Eug. Baril	.2
Anonyme	.0
M. H. Guertin	.5
Rév. Fr. Joseph	50.0
M. C. Ritchot	.5
M. J.-C. Doutre	.5
RR. SS. de Jésus et Marie	25.0
M. l'abbé Prud'homme	25.0
M. Jos. Baril	25.0
M. L.-P. Roy	25.0
Mme Couture	.5
M. R. Duranleau	1.0
M. Ed. Parent	1.0
M. Alp. Marcoux	.2
M. J.-J. Daoust	3.0
M. V. Muller	1.2
M. Neareneck	.5
M. G.-E. Piédalue	.2
M. A. Brodeur	.2
M. J. Grosmonpré	2.00
M. Alf. Contant	5.00
M. Emile Jolivet	1.00
M. Noe Jolivet	1.00
M. Jos. Couart	.25
M. Guillaume Charette	1.00
M. Ed. Desrosiers	.50
M. Jos. Demontigny	1.00
M. Roger Marion	1.00
M. J.-O. Brunet	2.00
M. L.-P. Gagnon	2.00
M. I. Villeneuve	5.00
M. Savaria	.50
M. Bonneteau	1.00
M. Clément	.25
M. Day	.50
M. Day	.25
M. Bélanger	2.00
M. Poitras	2.00
M. Roy	1.00
M. Goulet	1.00
Mme Marcoux	.50
M. Lévesque	1.00
M. E. Couture	1.00
M. Despatis	1.00
M. Parenteau	.50
M. Emile Lavoie	.25
M. Meunier	.25
M. Fourneaux	1.00
M. H. Phaneuf	.50
Mme Roy	.25
M. Johnson	.50
M. S. Johnson	.25
M. Bouchet	.50
M. Duchesneau	.50
M. Mager	1.00
M. Taillefer	.50
M. Paquin	.25
Mme Prud'homme	3.00
M. Rémillard	1.00
M. Camille Dussault	10.00
M. Siméon Dussault	25.00
M. J. Magnan	.25
M. Alf. Paul	.50
M. Horace Jacques	1.00
M. A. Robert	1.00
M. Breault	3.00
M. Dubord	1.00
M. Chs Gaudet	2.00
M. A. Potvin	.50
Mme J. Mondor	2.00
Mme Hermary	1.00
M. Robert Gens	1.00
Mme Dandeneault	1.00
M. H. Wilson	1.00
M. Nap. Gaudreau	1.00
Mme D.-A. Poisson	1.00
M. D. Ouimet	.50
M. R. Descoteaux	.25
M. R. Weghesher	1.00
M. Nap. Regimbal	1.00
M. J.-C. D'Auteuil	1.00
M. Wood	.25
M. Pelland	.50
M. G.-E. Bertrand	1.00
M. J.-A. Marion	25.00
Mme C. Baillargeon	2.00
M. P. Gosselin	2.00
M. François Lavoie	25.00
M. J. Hossay	1.50
Mme J.-A. Bonin	.50
M. F. Musset	.50
M. Rodts	2.00
M. Alp. Lemay	1.00
M. J.-E. Cyr	25.00
M. H. Béliveau	10.00
M. Arthur Lemay	1.00
M. J.-T. Dumouchel	5.00
M. Jos. Bernier	25.00
Mme E. Trudeau	.55
Mme Kéroack	10.00
Mme L. Trudeau	.50
Mme W. Ledoux	1.00
M. Albert Kéroack	5.00
M. Chs Fortin	1.00
M. le Dr Lambert	5.00
M. Ulric Trudeau	1.00
M. Arthur Prendergast	3.00
M. Vanbelleghem	1.00
M. L.-J. Lévesque	2.45
M. F.-D. Pambrun	1.00
M. J.-B. Casale	.50
M. J.-A.-F. Bleau	10.00
M. Toussaint	1.00
M. Pierson	.25
M. Jules Decraen	1.00
M. Prescott	.25
M. P. Bougard	1.00
M. Y. Rondeau	.25
M. Landry	.50
M. Joseph C.	1.00
M. J. Dubar	1.00
M. Delorme	.50
M. Geo. Lévesque	1.00
M. Joseph Dupuis	.25
Anonyme	1.00
Anonyme	.10
M. Guyon	1.00
M. J. Houle	1.00
M. J.-A. Hudon	.50
M. J.-O. Lenouette	1.00
M. Jos. Robitaille	1.00
M. E.-G. Constant	1.00
Mlle Y. Guilbert	1.00
M. Ordronneau	.50
Hon. Juge Prendergast	25.00
Dr J. Prendergast	5.00
M. J.-A. Chabot	5.00
M. A. Lemieux	2.00
M. J. Rivard	.25
M. N. Wilson	.25
M. Saint-Laurent	.10
M. Galipeau	5.00
M. A. Beaudry	2.00
M. L'Abbé	1.00
M. T. Pelletier	1.00
Anonyme	.35
M. André	1.00
M. Ritchot	.50
M. Trudeau	2.00
M. M. Toupin	1.00
M. Despatis	1.00
M. Marius	2.00
M. Burton	1.00
M. Gauthier	1.00
M. Warnier	5.00
M. Beaulieu	1.00
M. A.-J. Doucet	2.00
M. Nap. Prince	1.00
Mlle E. Prince	1.00
M. J. Dubreuil	.50
M. E. Antaya	1.00
M. A. Fontaine	.25
Mme Nap. Bérubé	.50
M. S. Hélie	5.00
M. l'abbé T. Paré	10.00
M. l'abbé A. Sabourin	50.00
M. l'abbé Fortin	2.00
M. Ernest Gagnon	5.00
M. Ménage	3.00
M. R. Bootler	.50
M. R. Vanest	.25
M. M. Dumousseau	1.00
M. A. Comeau	2.00
M. Ludger Roux	10.00
M. L. Gagne	1.0
M. J.-A. Charette	2.0
M. G.-C. Blais	1.0
Mlle Riordan	1.00
M. V. Gray	1.00
Mme J.-B. Joyal	1.0
M. Cyr	1.00
Mme Brunet	.8
M. D. Senez	1.00
M. Angeloni	2.00
M. J.-B. Poirier	2.00
M. Ls Langlamet	1.0
M. A. Landry	1.0
M. J. Mathieu	1.0
M. Chamberland	1.0
M. Coutu	1.0
M. J. Taylor	2.0
M. J.-B. Leclerc	5.0
M. Cleis	1.0
M. A. Gauthier	1.0
M. Lévesque	1.0
M. Nolin	.5
Hon. Juge Prud'homme	10.0
M. Arthur Prud'homme	5.0
Mme Guilbault	2.0
M. J.-C. Davis	2.0
M. Ernest Pelletier	1.0
Mme N.-D. Lévesque	1.0
Anonyme	.2
Mlle E. Couture	2.0
Mme Rheault	1.0
Mme Legouerguer	.5
M. G. Blanc	.5
M. F. Vaillancourt	1.0
M. Geo. Gobeil	.2
M. Chs Loiselle	1.0
M. E.-N. Painchaud	2.0
M. C.-E. Dumontier	.2
M. H. Beaucage	.2
M. Chs Ouellette	1.0
M. J. Dupas	1.0
M. B. Carau	1.0
M. Dussault	.2
M. J.-A. L'Abbé	.5
M. M. Rossignon	.2
M. H. Lapierre	1.0
M. O. Gagnon	.2
M. Wm Boisvert	1.0
M. E. Dufault	.5
M. I. Dufault	.5
M. Geo. Dufault	.50
M. A.-F. Joyal	.5
M. Sincerni	.5
M. D. Proteau	.50
M. Michel Parenteau	.25
M. VanRaes	1.00
M. Sanguat	1.00
M. A.-P. Dufault	1.00
M. U. Rougeau	.50
M. P. Gauthier	.50
M. A. Moreau	1.00
M. A. Pinvidic	1.00
M. I. Barré	.50
M. Goulet	.75
M. Charbonneau	.75
Mme Degagné	.25
M. P. Pariseau	.50
M. Pierre Leblanc	1.00
M. Sabourin	1.00
M. Senez	3.00
Mme Bédard	1.00
M. J.-P. Voyer	1.00
M. H. Caze	1.00
M. C.-H. Royal	2.00
M. Eug. Sourisseau	1.00
M. A. Sourisseau	1.00
M. Alfred Combaz	.25
Mme Chs Souchon	2.00
M. Alphonse Chabot	1.00
M. J. Vigouret	1.00
M. N. Pirotton	5.00
Mme J. Case	1.00
M. F. Windels	2.00
M. V. Masson	1.00
M. H. Verhaesse	1.00
M. Derbrooge	.25
M. J.-A.-M. Rodrigue	5.00
M. A.-J. Grégoire	1.00
M. J.-B. Lallamme	1.00
M. J.-N. Gélinas	1.00
M. Léon Destins	.50
M. Julien Damphaut	1.00
M. Borghesi	.25
M. Léon Roy	1.00
M. Lavallée	.25
M. Remillard	1.00
M. C. Bernier	1.00
M. Verville	.25
M. Remillard	1.00
M. Courtens	.25
M. Beaucage	.50
M. L.-S. Prud'homme	1.00
Total	$1,322.71

Aux Communes

Ottawa, 26 mars.

Le Canada pourra se vanter de s'être fait "mariner" de la belle façon, pour ne pas dire "aux petits oignons", pendant la semaine qui vient de finir au Parlement. Marine marchande au commencement de la semaine, marine de guerre jeudi, on dirait que les puissances impériales ont décidé de nous faire avaler toute l'affaire d'un seul coup, comme une maman canadienne administrant une dose d'huile de ricin à son plus vieux.

Le fait est que les deux entreprises sont combinées ensemble comme les deux frères siamois, et qu'il semble que l'une ne puisse pas marcher sans l'autre. L'amiral Jellicoe dans les discours qu'il a prononcés dans les principales villes canadiennes, disait qu'il nous faut une marine de guerre pour protéger notre marine de commerce. Cet argument n'est pas tombé dans des oreilles de sourds, évidemment puisque M. Ballantyne, ministre de la Marine et des Pêcheries, en a fait tout de suite son profit. Mais toutefois ce n'est pas la même chose qu'il avait déjà dans l'esprit auparavant, en poursuivant la distribution des gros contrats de construction maritime dans presque tous les chantiers du Canada. Sans doute l'idée d'avoir des navires marchands est bonne en elle-même, pourvu qu'ils ne coûtent pas trop cher, soient bien administrés, et n'existent pas uniquement pour justifier les ministres de nous plaquer des vaisseaux de guerre par-dessus le marché. Or, il n'est pas besoin d'être devin pour se douter que le gouvernement avait ce qu'il faisait, depuis une couple d'années, en faisant M. Ballantyne improviser à coups de millions une flotte de commerce dont nous nous étions si bien passés auparavant. Aujourd'hui, l'émissaire de Londres arrive et s'écrie: "Comme vous avez de beaux bateaux de commerce! Quel dommage qu'ils soient destinés à vous être enlevés par l'ennemi dès la première déclaration d'hostilités!" Ce qui n'est pas une malhabile façon de nous induire à prendre immédiatement "une assurance contre la guerre", comme a dit lord Jellicoe dans son discours d'Ottawa. Pour un pays gouverné habilement, nous sommes un pays gouverné habilement; l'ennui, c'est que les ficelles nous passent par-dessus la tête, traversant l'Atlantique, et vont se placer docilement dans les mains de quelques hommes d'Etat, d'Empire plutôt, qui nous font avancer ou reculer à leur guise, et plus souvent reculer qu'avancer, on peut le dire.

Voilà donc l'explication de la politique de construction maritime du cabinet unioniste depuis une couple d'années. On pensait qu'il ne s'agissait que de développer notre commerce d'exportation, on apprend maintenant qu'il fallait regarder plus loin dans les projets impérialistes secrets. Mais ceci nous amène à la deuxième déclaration de M. Ballantyne, celle de jeudi, dans laquelle il a fait part au Parlement de l'acceptation par le cabinet des offres de flotte gratuite que nous a faites l'Angleterre. Pour bien nous comprendre là-dessus, rappelons qu'il a été annoncé en ces derniers temps que la Grande-Bretagne poussait la générosité jusqu'à nous faire cadeau d'une flotte de guerre valant 15 ou 16 millions, en pur don. Naturellement, les vrais Canadiens n'en voulaient pas ni pour or ni pour argent, et se défiaient de cette générosité suspecte, et ils avaient bien raison, car le tout n'est pas d'accepter un cheval, il faut encore le nourrir et entretenir. Or, l'entretien de la flotte de croiseurs et destroyers dont l'Angleterre nous fait cadeau s'élèvera à cinq millions et demi de piastres par année, au bas mot, et il est facile de prévoir qu'une fois ce premier noyau formé, l'arbre ne fera que grandir, et que nous aurons bientôt sur les bras toute une organisation de bateaux de guerre dont nous avons besoin comme un chat a besoin de raquettes.

Mais, se demandera-t-on, comment se fait-il que l'Angleterre se prive des bateaux qu'elle nous donne ainsi, elle qui tend toujours à être plus forte que tous les autres sur mer?

La réponse est simple, c'est que certaines clauses du Traité de Paix obligent certains Alliés à diminuer leurs armements et certains autres à diminuer leur flotte. Or, l'un de ces derniers est la Grande-Bretagne, qui se voit ainsi dans l'alternative de couler une certaine proportion de ses vaisseaux, ou bien... de les passer aux amis. Et comme nous avons toujours été pour elle des amis complaisants, elle dirige vers nos bords ce qu'elle aurait autrement à démanteler et brûler, et les bateaux anglais deviendront des chevaux canadiens, tant qu'il n'y aura pas de guerre. Ce sont des chevaux qu'on nous prête à l'automne, pour les hiverner; au moment des semailles, nous serons invités aimablement à les rendre; l'arrangement n'est-il pas excellent?

Au moment où nous écrivons, le débat n'est pas encore engagé sur cette grosse question, car M. Ballantyne n'a pas fait de discours proprement dit, et n'a pas invité une discussion immédiate. Il s'est contenté de donner lecture d'une brève déclaration de quelques lignes dans laquelle il est dit que le gouvernement ne juge pas à propos d'entreprendre la construction d'une marine de guerre à présent, à cause du mauvais état des finances publiques, mais qu'il s'en tient à son ancienne politique, qui n'est pas incompatible avec l'acceptation des offres généreuses de la mère-patrie. Par conséquent, il accepte le don d'un croiseur léger et de deux destroyers qui nous est [illegible] et qui remplaceront le "[illegible]bow" et le "Niobé" de l'ancienne flotte, qui ne sont plus d'aucune valeur. En même temps, le ministre obéit à une autre suggestion de l'amiral Jellicoe et ferme les organisations navales de Halifax et d'Esquimault, déclarées sans utilité pour les projets nouveaux. Tout cela indique bien que l'on suit un plan concerté dont nous allons pouvoir suivre les développements.... en payant. Pour le moment ce n'est que cinq millions par année d'entretien; mais nous en verrons bien d'autres.

Quant à la marine marchande, on est généralement d'opinion qu'elle rendra des services réels, à part le prétexte qu'elle fournira aux impérialistes ainsi que nous avons dit plus haut. Le docteur Clark, député de Red Deer, qui est un libre-échangiste reconnu, faisait remarquer que le Canada est tellement chargé de dettes qu'il faut absolument qu'il exporte chaque année pour 200 millions de marchandises s'il veut joindre les deux bouts. Or, pour exporter, il ne suffit pas de produire, il faut encore transporter, et ce sera le rôle de nos navires commerciaux. Nous en avons actuellement une vingtaine, d'un tonnage allant de 10,800 à 3,800 tonnes, et parcourant les mers dans toutes les directions. Il y en a pour l'Afrique-sud, pour les ports de France, d'Angleterre et même d'Espagne et d'Italie, ainsi que pour les Barbades, l'Amérique du Sud, etc. Tous ces navires battront pavillon canadien, ce qui est une nouveauté sur l'océan, tous nos soi-disant navires d'avant la guerre devenant anglais dès qu'ils avaient dépassé la limite de trois milles de distance du littoral. Mais quels produits enverrons-nous ainsi, si toutefois nous en avons? Le docteur Clark est d'opinion que ce sont les matières premières que nous devrons exporter surtout, et ramener des produits manufacturés d'outremer, ce qui donnerait cargaison au retour comme à l'aller. Plusieurs députés, à droite, se sont cependant élevés contre cette suggestion, d'abord parce qu'ils ne sont pas libre-échangistes, et ensuite parce qu'ils croient, avec raison, selon nous, qu'il vaut mieux transformer nous-mêmes nos matières premières, afin d'alimenter l'activité de notre population ouvrière et lui donner emploi et rémunération. Au fond, c'est le vieux conflit entre la protection et le libre-échange qui se poursuit, et qui sera le point névralgique des prochaines élections générales, lorsqu'elles auront lieu, que ce soit en 1920, 21 ou 22, ce qui est fort incertain à l'heure actuelle. On peut déjà pressentir l'alignement des forces qui se fera alors: l'Ontario est protectionniste et le Québec l'est aussi en partie, tandis que les provinces de l'Ouest, dépourvues d'industrie et pourvues d'une prépondérance d'agriculteurs, favorisent généralement la réciprocité d'échange avec les Etats-Unis sur les outils de travail agricole et industriel ainsi que sur la nourriture et le vêtement. L'intérêt des protectionnistes unionistes est de rester bons

(Suite à la page 7)

Vivacités du Capitaine Tic

de Labiche. Au Sacré Cœur de Winnipeg, les 8 et 9 avril. Comédie en trois actes. D'Auteuil et Maurice Goulet au programme. Réservez vos billets.

Zénobie est triste...

Je suis un petit employé au ministère de l'Intérieur, 500 francs par mois, quelques petites rentes — beaucoup de russes, hélas!...

Je suis, en plus, un vieux garçon... jamais osé me marier!... Mais, ayant horreur du restaurant, je voudrais bien une bonne comme pas mal de mes amis en possèdent.., une perle, quoi!

J'ai passé mes dernières vacances dans la... (au fait, j'aime mieux ne pas dire où) et enfin je suis revenu avec la perle!

La perle a trente-deux ans, un soupçon de moustache, elle fait la cuisine courante qui va de l'oeuf dur au pot-au-feu; de bonne vie et moeurs, aime les maisons régulières, sans chien ni enfant, et où la cuisinière fait son marché elle-même.

J'acceptai toutes ses conditions; et parce qu'elle me paraissait un peu triste de quitter sa terre natale, je la ramenai avec moi en octobre et en 1re classe (j'ai parfois des petits permis!...)

* * *

Donc, j'avais une bonne!

Je voyais l'année avec des yeux roses...

Je me contemplais, moi qui ai une horloge dans le ventre, trouvant sur ma table mon café au lait à 8 heures et un petit croissant bien chaud. A midi, en entrant, je humais déjà l'odeur familiale d'un pot-au-feu revigorant et doré. Et, le soir... oh! le soir!... un potage... deux oeufs mollets, des pommes au beurre, une camomille, mon journal, ma pipe... O volupté de vivre!...

Oui, mais au bout de huit jours, Zénobie — elle s'appelle Zénobie — me parut mélancolique... Le mal du pays!... pensai-je... Il ne s'agissait pas de perdre ma bonne et, le dimanche après la messe, je lui dis de ma voix douce — j'ai la voix très douce:

— Zénobie, vous avez du chagrin..?

— Oui, je m'ennuie... j'ai vu des "payses" à la sortie de l'église... elles vont au cinéma ce soir... Tandis que moi!...

— Ce n'est que cela!... mais, ma bonne Zénobie, je vous payerai le cinéma tous les dimanches!... Justement, je connais l'abbé Honoré, le directeur du bon Cinéma, je lui dirai de vous mettre en bonne place...

Zénobie sourit... J'étais sauvé!

* * *

Pas pour longtemps.

Quinze jours après, Zénobie fut retriste.

— Qu'avez-vous, Zénobie..?

— J'ai... que je recommence à m'ennuyer!...

— Mais, le cinéma..?

— J'en ai assez.. ça me fait mal aux yeux. Les patrons de mes "payses" sont plus généreux que Monsieur.. ils leur payent le théâtre...

— Eh bien! Zénobie..., moi aussi, je vous payerai le théâtre!... mais de bonnes pièces, n'est-ce pas? Vous êtes une honnête chrétienne... j'ai promis à vos parents de veiller sur vous... Enfin, je vous paye le théâtre!..

Zénobie parut rassérénée. Pendant deux semaines, ce fut très bien... je l'entendais parfois fredonner des petits airs en tournant son miroton. Mon coeur s'abandonnait à l'espérance... je garderai ma bonne!

Mais, un lundi matin, elle apparut de nouveau avec des nuages sur le front.

— Zénobie, seriez-vous souffrante..? grippée, peut-être..?

— Non... je suis seulement humiliée.

— Et par qui.?

— Par vous...

— Par moi!..

— Oui, vous me laissez aller au théâtre, mais dans quel costume! Je n'ai rien à me mettre et j'empoisonne l'eau de Javel... Ca, on l'a dit à côté de moi... Il n'y a pas à le nier, je l'ai entendu.

— Zénobie, je vous payerai de l'ylanylang et même du patchouli...

— Oui, mais ça ne remplace pas une fourrure...

— Je vous payerai une fourrue... Je vais même vous en donner une tout de suite!

J'allai lui chercher dans un tiroir de commode le renard d'une de mes ancêtres, un beau renard, ma foi!... qui pour n'être pas bleu valait plusieurs billets de 100 francs.

Elle le regarda d'un oeil non pacifié...

— Pour le théâtre, j'aimerais mieux quelque chose de moins ordinaire.

— Zénobie, vous allez fort!.. Pourtant..? oui... attendez.. je crois bien avoir un skunk de la tante Henriette.

Je revins avec une pèlerine soigneusement enveloppée... Zénobie la regarda, la palpa et sa large face se fendit d'un sourire satisfait:

— Ca, on ne pourra pas dire que c'est du lapin..

— Oh! non... il y a cent ans que c'est dans la famille.

Une fois encore, j'avais sauvegardé ma bonne!

* * *

L'effet de la pèlerine fut grand, mais éphémère.

Zénobie retomba dans une tristesse noirâtre. Je n'avais reculé que pour mieux sauter. Cette fois, c'était le cafard à fond, la catastrophe fatale... Je provoquai une explication.

— Oui, je suis triste, s'écria Zénobie, croyez-vous que c'est une vie d'être bonne!..

— Taisez-vous, vous êtes plus heureuse que moi!

— ... de se dire que si un accident vous arrivait, c'est l'hôpital tout de suite!

— Mais non, je vous ferais soigner ici..

— J'ai pas confiance... Ah! si j'avais des rentes!..

— Vous resteriez à mon service?

— Oui, Monsieur! Et alors, ce serait un noble service, un service de liberté...

— Mais remarquez, Zénobie, que, moi aussi, je suis au service d'une foule de personnes. Je suis commandé par celui-ci, attrapé par celui-là, *et avec beaucoup moins de formes que je n'en mets pour vous parler.* Vous ne connaissez pas mon chef de bureau!.. D'ailleurs, plus on monte, plus on sert. Le Pape, mais seulement à avoir serviteur des serviteurs de Dieu".

— Je ne demande pas à être Pape, mais seulement à avior des rentes.

— Eh bien! Zénobie, vous aurez des rentes!..

— Combien.?

— Douze cents... je n'ai que ça...

— Et mes gages en plus.?

— Oui.

— Enfin... soit!

L'alerte avait été chaude, j'y laissais des plumes; mais cette fois ma bonne était vissée, boulonnée à mon service.

* * *

Quelle erreur!... Huit jours après, Zénobie était navrante, elle ne disait plus un mot, elle pleurait jusque dans la soupière.

— Mais enfin, Zénobie... qu'avez-vous encore!... il me semble qu'il ne vous manque plus rien..?

— Il me manque tout!...

Et comme je le regardais, sidéré, voyant de nouveau l'effondrement d'un bonheur si souvent en danger, elle me cria, les deux bras en l'air:

— Ah! vous croyez que parce qu'on n'est qu'une domestique, on n'a pas de coeur!.. Eh bien! moi, j'en ai un, de coeur!..

— Mais, Zénobie, je vous ferai remarquer que le mot "domestique", loin d'être un mot d'humiliation est le nom le plus touchant, le plus caressant qui existe. C'est un nom maternel, un nom d'adoption, il signifie qu'on est *de la maison, de la famille*... Ensuite, j'ai toujours cru que vous aviez du coeur...

Alors, Zénobie mangea le morceau.

— Oui, j'ai du coeur, et je veux me marier!... Mes deux "payses" ont trouvé et elles se marient ce mois-ci. Tandis que vous, vous vivez comme un loup, vous ne recevez personne!... Je ne peux faire aucune relation ici..!

Cette fois je me sentis perdu!...

...Je fermai les yeux quelques secondes, le temps de prendre la seule, l'héroïque résolution qui fixerait à tout jamais la bonne à la maison.

— Zénobie, vous voulez vous marier?

— Oui, je veux me marier!

— Avez-vous quelqu'un en vue?..

— Non, hélas, personne!...

— Eh bien... — je fis un suprême effort — eh bien, m'accepteriez-vous?

Elle me regarda, me soupesa à ce nouveau point de vue, et dit, oh! sans coup de foudre:

— Mon Dieu... oui!..

J'étais sauvé!.. Cela me coûtait cher, mais au moins, et définitivement et enfin, mes tribulations de bonne étaient finies.

* * *

O candeur de mon âme naïve!

Huit jours après, en revenant du ministère, je trouvai Zénobie se mouchant bruyamment sur un fauteuil.

— Eh bien, quoi donc, Zénobie, ma petite Zénobie, encore les yeux rouges!.. Il me semble pourtant qu'il ne vous manque plus rien!.. Vous avez des fourrures, des rentes, un gentil petit appartement, un gentil petit mari, que vous faut-il encore?..

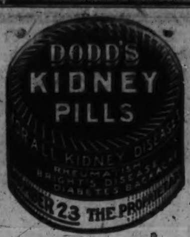
Zénobie se jeta à mon cou et me cria:

— Si!.. il me manque quelque chose!..

— Et quoi donc? ?

— Une bonne!..

Pierre L'ERMITE.



CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

DU PRATIQUE....

Il me faut d'ordinaire voler le temps que je passe dans les magasins. Je ne fais donc, le plus souvent, que longer les comptoirs. Cela me suffit, toutefois, pour voir les prix exorbitants de la marchandise qu'ils exposent. Les pièces d'étoffes, — de laine, de soie ou de coton même — les toilettes nombreuses qui s'offrent à vos regards, les chapeaux, les chaussures, et quoi encore? ont l'air de narguer les petites bourses qui sortent de là gonflées, à défaut de billets de banque, de fortes résolutions d'économie.

Et l'on se dit: comment font, pour joindre les deux bouts, les jeunes filles, les mères — celles dont les moyens sont modestes — qui n'ont pas d'aptitudes pour la couture, ou qui, les ayant peut-être, n'ont pas su les développer? Acheter tout fait est bien commode, oh! oui, Seigneur! Aller trouver la bonne faiseuse causera bien à quelques-unes l'ennui de l'essayage, mais il sera vite récompensé par le "chic" qui sortira de l'atelier de renom. Certaines circonstances veulent qu'on se permette ce luxe, mais tout cela est si dispendieux que celles qui ont le talent de l'aiguille le bénissent et l'utilisent, ne recherchant pas ces occasions presque ruineuses, ma foi. Voilà comment les changements de saison inspirent aux personnes économes et de goût, maintes idées ingénieuses qui, mises à exécution, leur permettront de faire bonne figure partout et en toute occasion.

Avant d'acheter du neuf, elles feront d'abord l'inventaire de leur garde-robes. Elles se rendront compte du parti à tirer des toilettes défraichies, dont l'étoffe nettoyée et pressée, coupée sur un nouveau modèle, sera d'un service encore très appréciable. C'est ainsi qu'elles sauront faire d'un costume démodé et usagé une jolie robe, et d'une robe un peu ancienne, une plus moderne. Il y a tant de genres différents et faciles à copier. Et puis, les patrons qu'on achète, avec toutes les indications possibles, ne sont-ils pas d'un puissant secours?

Qui sait? Le chapeau de rue de l'an dernier fera peut-être très bien pour commencer le printemps, avec un peu de vernis — il y en a de toutes les couleurs — et une garniture neuve, et attendra de la sorte, celui qui le remplacera, donnant à celui-ci une chance de rabais...

Est-il besoin d'appuyer sur l'importance d'une chaussure propre, surtout durant la belle saison? Il importe d'user ses vieilles choses en hiver, alors que ça ne paraît pas trop. Certaines personnes ne sont pas particulières pour les talons. Or, un talon qui n'est plus d'aplomb donne tout de suite un mauvais ton à la bottine, et si on ne veut pas la voir se déformer, on ira chez le cordonnier qui, dans un clin d'oeil y aura ajusté un rang de cuir neuf.

Les jeunes filles n'ont le souci que d'elles-mêmes. Les mères s'occupent d'abord de leurs petits. Il semble que pour ceux-ci le problème de les vêtir convenablement doive être facilement résolu. Les vieux habits de "papa" et des grands frères, les vieilles robes de "maman" ou des grandes soeurs, sont une ressource presque inépuisable pour une grande famille.

L'autre jour, j'avais l'occasion de voir un habit complet pour un enfant de huit ans, trouvé dans un vieil habit d'homme. Sa mère l'a fait elle-même. Franchement, je l'admirai, ne pouvant croire à tant d'habileté chez une femme, qui n'a pas que ça à faire, je vous assure. Voyez-vous, ce petit garçon a un habit qui aurait valu plus de $10.00 au magasin, et qui ne coûte que le temps de la mère. C'est beaucoup, je le sais bien, mais les doigts d'une bonne ménagère, le fil et l'aiguille n'ont pas été faits pour rien, et opèrent de vrais miracles parfois. La même personne industrieuse sait faire des blouses au même petit garçon, avec des chemises un peu trop usagées pour le grand frère...

Je pense que si toutes les femmes se liguaient pour suivre un tel exemple, ce serait un bon tour à jouer aux profiteurs, et on viendrait à souffrir un peu moins de l'extravagance des prix. En même temps, on pourrait en venir à se soustraire de temps à autre à un surcroît de travail.

En attendant, je me permets un petit conseil à la jeune fille qui songe au mariage. Si vous ne savez pas les secrets de la couture, ne vous en vantez pas trop haut... et étudiez-les. Pas toujours, mais souvent on rencontre des jeunes gens qui sont désireux de voir cette qualité apportée dans la corbeille de noces de leurs fiancées. Faut-il les en blâmer?

JACQUELINE des ERABLES.

Mars 1920.

Hygiène

LA COIFFURE

Recettes pour arrêter la chute des cheveux

Les Bretonnes sont célèbres pour la longueur et l'abondance de leur chevelure. Il paraît que ce splendide ornement naturel, dont quelques-unes sont malheureusement forcées de faire commerce, est dû à l'hérédité. La plupart des paysannes bretonnes recueilleraient le fruit des soins que leurs lointaines aïeules prenaient pour empêcher la chute de leurs cheveux et en augmenter la croissance, grâce à une eau dont le secret leur avait été révélé par une fée, dit la légende (Morgane sans doute).

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce secret, que d'autres attribuent à un chevalier croisé qui l'aurait rapporté d'Orient, les trouvères le transportèrent de château en château d'où, par les suivantes, il descendit dans les chaumières. Les duchesses de Bretagne en faisaient usage. C'est dans le livre d'heures qui avait appartenu à l'une d'elles que la recette manuscrite en fut trouvée et... déchiffrée.

Après une maladie, la chute des cheveux s'arrêtera net, si l'on coupe les cheveux en trois fois (il s'agit, bien entendu, de la longue chevelure des femmes). A chaque fois, on en fera tomber une certaine hauteur, proportionnée à la longueur des cheveux; la troisième coupe ne doit pas dépasser le lobe de l'oreille, mais on se résignera à rester coiffée en garçon, puis en fillette, à mesure que les cheveux grandiront. L'usage d'une perruque, de postiches quelconques serait des plus regrettables comme résultat: on risquerait de perdre le reste de ses cheveux sans espoir de retour. Dès le jour où l'on a commencé à couper les cheveux, on se frotte la tête avec de ricin, où l'on fait infuser du un mélange de rhum et d'huile quinquina concassé. Il faut autant d'huile que de rhum.

Les cheveux et l'eau

Prenez garde de mouiller vos cheveux au bain. Il faut leur éviter tout contact avec l'eau, en dehors des nettoyages qu'on est obligé de leur faire subir.

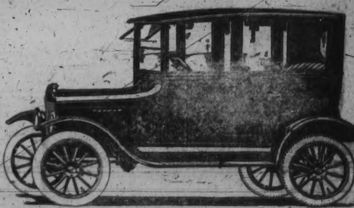
Quelques personnes emploient de l'eau en guise de pommade; rien n'est plus défavorable à la chevelure. La salive est d'un usage répugnant et parfois dangereux, car il est des salives acides dont l'effet se traduira par toutes sortes d'inconvénients.

La baronne STAFFE.

Mlle Marguerite, dix-huit ans, très coquette, qui se marie dans un mois, vient de recevoir le portrait de son fiancé qu'elle "adore".

— Chère maman, dit-elle, je me demande où je vais bien pouvoir le placer, pour l'avoir constamment devant les yeux.

— Mais, mon enfant, rien de plus simple: accroche-le à ta glace.





Feuilleton de la Liberté No 3

LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

— En effet, monsieur le comte.

— C'est étonnant!... Tous ces jours derniers, elle était là m'avez-vous dit?

— Certainement, monsieur le comte.

La vieille femme hésita, avant d'ajouter:

— C'est que monsieur le comte se trouve ici maintenant.

— Eh bien, ce n'est pas une raison pour qu'elle ne vienne pas avec ses tantes prier près de sa vieille amie?

— Pardon, monsieur le comte, c'est une raison quand on a les idées de Mme Antoinette...

— Comment?.. Quelles idées?

— Que Mlle Elys ne doit pas se marier, pas plus que ne s'est mariée Mme Bathilde.

— Ah! bah!... Alors, elle l'empêche de voir les hommes de son monde, pour éviter qu'elle s'éprenne de quelqu'un d'eux?

— Autant que possible, oui, monsieur le comte... Et surtout un jeune homme comme Monsieur...

Ogier retint un sourire amusé, devant le regard admiratif de la vieille servante.

— Mais elle est terrible, cette chanoinesse!... Je m'en doutais un peu, d'ailleurs. Quel motif a-t-elle donc, pour tant détester les hommes?

— Sa jeune soeur, qu'elle avait élevée, qu'elle aimait comme sa fille, a été horriblement malheureuse en mariage, et est morte à la peine. Son neveu, le frère de Mme Bathilde, fut aussi un mauvais mari. Alors Mme de Prexeuil, qui avait déjà empêché sa nièce de se marier, a décidé qu'il en serait de même pour Mlle Elys.

M. de Chancenay s'exclama:

— Mais c'est odieux!... Elle n'en a pas le droit, d'ailleurs. Et que dit de cela cette pauvre petite?

Rosalie hocha la tête.

— Elle ne connait rien encore. Elle ne sait pas ce que c'est que la vie... A Prexeuil, et ici, l'existence est toujours la même, bien tranquille. On voit quelques voisins, qui ont des fils trop jeunes ou qui n'en ont pas du tout. Les autres sont mis de côté... Non, elle ne connait rien, monsieur le comte, et il vaut mieux qu'il en soit ainsi, toujours, si c'est possible, car Mme Antoinette a une volonté qui ne plie pas, et jamais elle ne changera d'idée!

— Eh bien, elle est intéressante, Mme la chanoinesse de Prexeuil! J'espère que sa petite-nièce aura l'énergie de secouer ce despotisme... Bonsoir, Rosalie!

* * *

En entrant le lendemain dans le salon mortuaire, quelque temps avant l'heure fixée pour la cérémonie, M. de Chancenay y trouva les trois chanoinesses qui venaient d'arriver. Mme Antoinette expliqua, en tendant au jeune homme sa main qu'il se contenta cette fois de serrer:

— Nous voulions prier une dernière fois près d'elle, avant que viennent les invités.

Ogier s'inclina devant Mme Bathilde, puis devant la jeune fille qui se tenait debout près de sa tante... Et en relevant la tête, il la regarda rapidement, discrètement — assez pour constater que jamais plus beaux yeux n'avaient éclairé un plus délicieux visage.

Profondément charmé, il eut peine à se défendre de renouveler tout aussitôt son examen. Il y avait là cette terrible tante, qui devait le surveiller de près.

S'adressant à elle, Ogier demanda courtoisement:

— Pourrais-je vous prier, madame, puisque vous étiez une amie de la maison, de vouloir bien me présenter aux invités, qui me sont complètement étrangers?... puis aussi de m'aider à faire les honneurs du repas que l'on a, paraît-il, coutume de leur offrir?

Mme de Prexeuil acquiesça, de bonne grâce, mais sans cordialité... Après ce que lui avait appris la vieille Rosalie, M. de Chancenay comprenait son attitude et se rendait compte du profond mépris contenu dans son mouvement, hier, quand elle avait retiré sa main loin des lèvres prêtes à la toucher. De par son sexe, il se trouvait englobé dans la réprobation générale dont la comtesse de Prexeuil couvrait une partie de l'humanité... Il s'en serait d'ailleurs peu soucié, sans cette exquise petite chanoinesse que la marotte de sa grand'tante l'empêchait d'admirer tout à son aise.

Les invités commençaient d'arriver: châtelains des environs, fermiers, paysans, qui venaient jeter sur le drap mortuaire quelques gouttes d'eau bénite. Puis le curé apparut, avec son sacristain et son enfant de choeur. Les prières de la levée du corps dites, quatre robustes paysans soulevèrent le cercueil et l'emportèrent. Ogier suivit, et derrière lui les invités, qui s'entretenaient à mi-voix.

Un peu de soleil perçait entre les nuages, ce matin. Les bois, dégagés de la brume, apparaissaient étalés au flanc des hauteurs. Un parfum d'herbe fraiche, de terre humide venait des prés bordant la rivière. L'agreste beauté de ce paysage, la lumière un peu voilée de cette matinée plurent à Ogier, qui avait l'âme impressionnable d'un artiste, sous ses dehors sceptiques et légers. Il se sentait beaucoup mieux disposé, tout à coup, pour les gens et les choses de Gouxy... Puis il y avait l'intéressante petite châtelaine, condamnée au célibat, et dont la beauté l'avait très vivement frappé. Il songeait, tout en avançant d'un pas machinal: "De quelle couleur sont ses yeux?.. Ils m'ont paru bleus, mais très foncés... Oui, ils doivent être bleus. C'est ce qui donne tant de charme à cette physionomie, qui je n'ai pu qu'entrevoir encore... Assistera-t-elle au déjeuner? La grand'tante ne le permettra sans doute pas... Je le voudrais cependant, car ce me serait une occasion de bien la voir."

Dans la petite église un peu sombre, le cercueil fut déposé entre les cierges, sur un tréteau. Ogier se trouvait seul au premier rang, du côté des hommes. De l'autre avaient pris place les trois chanoinesses. En tournant un peu la tête, M. de Chancenay voyait le ferme profil de Mme Antoinette, son buste corpulent, qui lui cachait presque Mme Bathilde de Valromée, ainsi que la jeune fille. Distraitement, il écoutait les chants liturgiques, exécutés avec plus de bonne volonté que de souci musical; et promenait son regard sur les vieilles voûtes, sur l'autel décoré de fleurs groupées avec un goût délicat, sur les stalles de chêne et le tapis fané du choeur. Son âme, depuis des années, s'endormait dans l'indifférence, fruit de son éducation trop mondaine, où la religion était considérée comme un accessoire, non comme le fondement de la vie. Respectueux des croyances de ses pères, Ogier les écartait de son existence, qu'il voulait libre et sans soucis. Parfois, quelques réflexions essayaient bien de s'imposer à lui; mais il ne leur permettait pas de s'attarder en son esprit et secouait très vite l'impression légère qu'elles y laissaient.

Par un chemin qui montait, le cortège gagna le cimetière. Quand les dernières prières furent dites, M. de Chancenay se plaça dans une allée, à quelques pas de la chapelle funéraire, petit bâtiment ogival tout gris dans la clarté de ce matin ensoleillé. Les invités le saluaient au passage, et après lui les dames de Prexeuil, qui se tenaient un peu plus loin... Ce défilé terminé, Ogier tourna la tête et fit quelques pas vers elles. Mais il retint avec peine un geste de contrariété, en s'apercevant qu'elles n'étaient plus que deux.

Mme Antoinette avait expédié sa petite-nièce en lieu sûr, loin de cet inquiétant spécimen du sexe abhorré.

La vieille dame dit avec une politesse froide:

— Voulez-vous monter dans notre voiture, monsieur? Vous serez ainsi plus vite arrivé au Pré-Béni, où nous aurons à recevoir vos hôtes.

— Je ne veux pas vous gêner, madame. En marchant vite, je mettrai peu de temps pour remonter.

— Vous ne nous gênerez pas. La voiture est grande...

"Et la belle Elys est à l'abri", acheva *in petto* M. de Chancenay.

Jugeant difficile de se dérober à l'invitation, le jeune homme acquiesça et suivit les chanoinesses hors du cimetière. A l'ombre attendait l'équipage de Prexeuil, qui avait excité le dédain de Célestin. Un vieille calèche, de vieux chevaux, un vieux cocher en livrée noire à passepoils blancs... Le tout, d'ailleurs, avait un air d'ancienne aristocratie qui répondait bien à l'aspect des châtelaines.

Pendant le trajet, Mme Antoinette parla de la défunte, loua sa charité, sa bonté discrète. Puis elle demanda:

— Pensez-vous que Mme votre grand'mère conserve cette maison?

— J'en doute, car elle ne lui serait d'aucune utilité.

— Mme de Valheuil espérait cependant qu'elle ne serait pas vendue, car elle est dans la famille depuis le seizième siècle, époque de sa construction.

— Je ne puis préjuger de ce que fera ma grand'mère, madame. Il est possible qu'elle tienne à la conserver...

Mais il pensait en même temps: "Je suis bien certain que non!..." Et il évoquait le visage resté jeune, à l'aide de quelques artifices, les cheveux toujours blonds, l'allure élégante et vive de sa frivole aïeule. Les sentiments sérieux, le culte du passé n'occupaient guère Mme de Chancenay. Garder une vieille maison, dans un coin de province, parce qu'elle avait été habitée pendant quatre siècles par des membres de sa famille, lui paraîtrait évidemment le comble de l'absurdité.

Mme de Prexeuil reprit, après un court instant de silence:

— Vous ne comptez sans doute pas séjourner très longuement ici?

— Oh! non! Je comptais même repartir ce soir: mais j'attendrai probablement jusqu'à demain matin, pour avoir un train plus commode. J'ai des amis qui m'attendent, car j'étais précisément en croisière sur les côtes d'Italie, quand m'est parvenue la nouvelle de cette mort.

Une lueur de satisfaction brilla dans les yeux bleus, un peu ternis, de la vieille dame. M. de Chancenay la vit, et pensa: "Elle est enchantée de ce prompt départ... Eh! Madame la chanoinesse, j'ai bien envie de vous jouer un petit tour, pour vous apprendre que je ne suis pas dupe de votre machiavélisme!"

Cette idée s'affirma chez lui, au cours du repas. Très habitué à faire dominer sa volonté, depuis l'enfance, il n'aimait guère les obstacles, et se plaisait à les renverser quand il en trouvait sur sa route. Or, il se promettait bien que cette tante autocrate, qui l'empêchait de voir la charmante Elys, n'aurait pas le dernier mot! Il s'arrangerait pour rencontrer la jeune fille, pour lui parler, pour lui faire connaître ce qu'était une admiration masculine. Et dans ce but, il resterait au Pré-Béni quelques jours encore.

La Libellule, ses amis, Sari?.. Eh bien, ils les verraient un peu plus tard, voilà tout! Willy continuerait de faire les honneurs du yacht, en apprenant aux hôtes de son cousin que celui-ci était retenu par les affaires de succession. Dès cet après-midi, Ogier allait lui écrire à ce sujet.

Quand Mme Antoinette, un peu plus tard, prit congé de lui en disant: "Alors, monsieur, adieu?" il répondit en dissimulant un sourire:

— Mais oui, adieu, madame.

IV

Or, fort allégrement, le lendemain, M. de Chancenay montait la route qui menait du Pré-Béni au château de Prexeuil. Il tenait dans sa main droite un long écrin de peau jadis blanche très jaunie maintenant, qui contenait un vieil et charmant éventail du dix-huitième siècle. Ceci lui servirait de prétexte. Il avait dit un mot la veille, à Mme Antoinette, de ce legs fait à sa petite-nièce, en ajoutant que Me Boudard serait chargé de le lui remettre sans tarder. Mais il est toujours permis de changer d'avis, de juger plus courtois que cette remise soit effectuée par le petit-fils et mandataire de l'héritière... Mme la chanoinesse n'aurait, vraiment, rien à dire là-dessus!

Oui, tout cela était bel et bien — à condition qu'il vît Elys. Or, la tante aurait vite fait de l'envoyer ailleurs, dès qu'on lui annoncerait le terrible visiteur. Il aurait fallu qu'il les surprît... Cependant, il ne pouvait pas s'introduire subrepticement dans leur logis!

Cette difficulté, dressée devant son désir par ce qu'il appelait "l'idée fixe d'une vieille fille rancunière", l'irritait et l'excitait, comme tous les êtres accoutumés de voir les empressements et les complaisances plus ou moins serviles s'agiter autour de leur fortune et de leur rang. Il pensait, avec un mélange d'amusement et de défi: "Si je la trouve jamais seule, votre Elys, madame de Prexeuil, je me charge de lui faire la cour, et de lui apprendre que tous les hommes ne sont pas les vilains diables représentés par votre imagination!"

Or, juste à ce moment, son regard tombant sur un petit sentier tracé plus bas que la route, il vit Elys qui montait, d'un pas souple et vif. Elle tenait à la main son chapeau, et le soleil caressait librement ses cheveux bruns aux doux reflets de soie. La courbe harmonieuse des épaules se dessinait sous le corsage blanc, de forme gracieuse, mais sans rapport avec la mode, pas plus que la jupe de drap noir aux plis élégants qui découvrait les fines attaches des petits pieds cambrés.

Ogier la regarda un moment, tout en marchant, avec un éclair de triomphe dans les yeux. Puis il pensa: "Ce sentier doit déboucher sur la route, probablement pas très loin du château... Il faut que j'arrive avant elle."

Aussitôt, il s'élança, leste et souple, sur la route montante. Ceci n'était qu'un jeu pour un sportsman comme lui. Bientôt, il atteignit le débouché du chantier, à quelques mètres de l'allée de noyers qui conduisait au château...

Et presque aussitôt, la jeune fille apparut.

A la vue de l'étranger, elle eut un mouvement de surprise. Son regard l'effleura, et elle inclina doucement la tête pour répondre à son salut, en continuant d'avancer.

Ogier fit quelques pas vers elle.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, de vous arrêter ainsi... Mais je venais précisément pour vous remettre le souvenir légué par Mme de Valheuil à sa petite amie... Mme votre tante vous en a sans doute parlé?

— Oui, monsieur... Cette pauvre chère Mme de Valheuil!

Cette fois, il les voyait bien, les yeux de la petite chanoinesse! Ils étaient bleus, d'un merveilleux bleu violet, très velouté, sur lequel flottait l'ombre des grands cils bruns. En ce moment des larmes y montaient, au souvenir de l'amie disparue, et leur doux éclat en augmentait encore la beauté.

— Voici, mademoiselle...

Ogier lui tendait l'écrin, qu'elle prit avec un remerciement. Une rougeur légère montait à son teint délicat. Timidement, elle demanda:

— Vous ne venez pas jusqu'au château, monsieur? Ma tante aimera sans doute à vous remercier elle-même...

Qu'elle était donc jolie, cette jeune châtelaine, avec sa rougeur, son regard ému, un peu gêné, sa petite bouche frémissante! Le plaisir de mieux l'admirer, d'entendre sa voix au timbre charmant valait bien la peine d'une visite à Mme Antoinette!

— Je serai heureux d'offrir mes hommages à Mme votre tante, mademoiselle, si je ne dois pas trop la déranger?

— Mais non, monsieur, pas du tout.

La jeune fille se remettait en marche, et M. de Chancenay l'imita... Elle semblait un peu embarrassée, la jolie chanoinesse. Evidemment, elle n'avait pas coutume d'être escortée par un jeune et très élégant cavalier tel que celui-là... Peut-être s'avisait-elle aussi, tout à coup, du mécontentement probable de sa grand'tante?

(A suivre)

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LIGUE NOTRE-DAME DU ROSAIRE CONTRE LES MODES IMMODESTES

Une ligue vient de se constituer à Ottawa. — Le programme des ligueuses. — Une oeuvre à répandre.

Une "Ligue contre les modes immodestes". Pareille organisation ne pouvait venir plus à son heure. Inutile de se fermer les yeux ou de sourire. La tendance du costume féminin est à l'immoralité. Des classes prétendues élevées le déshabillé a envahi les classes moyennes. Des filles qui se croient respectables ne craignent pas d'étaler un décolleté qui ne sied qu'aux ballerines et aux héroïnes de vaudeville. On ne peut donc qu'applaudir à la pensée qui a présidé à la formation de la "Ligue de Notre-Dame du Rosaire contre les modes immodestes," qui a compté ses premiers membres à une réunion des dames et des demoiselles qui a eu lieu à la basilique. La ligue a recruté au-delà de 800 adhérentes. C'est un chiffre qui parle.

Cette ligue ce fut Mgr C.-H. Gauthier lui-même qui en eut l'idée, et qui confia aux RR. PP. prédicateurs de la retraite les RR. PP. Rouleau et Houle, O.P., le soin d'assurer le succès de ses débuts dans la paroisse Notre-Dame. On ne peut qu'applaudir à ce mouvement et souhaiter son expansion dans toutes les paroisses de la ville et du diocèse. Ce mouvement a déjà été donné dans les sociétés féminines.

Le Conseil National des Femmes à sa dernière convention à Ottawa ne protestait-il pas contre l'immoralité de costume de certaines femmes portant le titre de chrétienne?

Comme on pourra s'en rendre compte par le programme de la Ligue les obligations qu'elle impose ne sont pas des plus lourdes, mais par contre, elles ne peuvent avoir que les résultats les plus efficaces pour la renaissance de la pudeur publique.

PROGRAMME DE LA LIGUE

Notre Saint Père le Pape Benoît XV disait aux membres de l'Union féminine catholique, le 21 octobre 1919:

1o Nous savons d'une part que certaines façons de se vêtir, entrées aujourd'hui en usage parmi les femmes, sont dommageables au bien de la Société, parce qu'elles provoquent au mal; d'autre part, c'est pour nous un sujet d'étonnement et de stupeur de voir que l'on propage le venin, et l'on semble en ignorer l'action malfaisante.

2o Les femmes doivent manifester leur vertu dans leur façon de se vêtir. . . . Elles donneront le bon exemple non seulement à l'intérieur de leur maison, mais aussi dans les rues et les places publiques. . . .

3o Nous voudrions que les femmes établissent entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne d'abord et de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre. . .

4o Selon le désir du Saint Père, la Ligue de Notre-Dame du Rosaire a pour but de grouper les jeunes filles et les femmes chrétiennes qui veulent lutter par l'exemple et la propagande contre les modes immodestes.

5o Les Ligueuses s'engagent à présenter dans leur toilette un modèle d'élégance et de modestie chrétienne. Elles suivent cette règle partout: dans la famille et dans la rue, dans les ateliers, les usines, les magasins et les bureaux, dans les salons, les réunions, diners, etc... mais surtout à l'église, parce que partout et toujours elles se rappellent qu'elles doivent respect à Dieu qui habite en elles par sa grâce, et respect au prochain, qu'elles ont mission d'édifier et de charmer, et non de troubler et de scandaliser.

6o Les Ligueuses se rappellent que la tradition constante de l'Eglise exige que les femmes et les jeunes filles chrétiennes soient vêtues de robes suffisamment longues, montantes et complètement fermées.

7o Les mères chrétiennes habilleront leurs fillettes de jupes descendant au-dessous des genoux, et leur feront porter, de préférence, des bas longs.

8o Les Ligueuses s'efforceront d'exercer autour d'elles une influence heureuse particulièrement dans les oeuvres féminines catholiques, écoles, patronages, foyers, congrégations, choeurs de chanteuses, dames de charité, syndicats, mutualités, fédérations et ligues patriotiques.

9o Les Ligueuses sont invitées à porter ostensiblement une petite croix, — or, argent, métal, — en souvenir de Jésus crucifié.

10o Les Ligueuses récitent chaque matin, en s'habillant, l'invocation suivante: Notre-Dame du Saint Rosaire revêtez-nous de la modestie de Jésus-Christ.

11o Il n'y a pas de côtisation exigée. Mais la Ligue recevra avec reconnaissance les offrandes volontaires qui lui permettront de couvrir ses frais: correspondances, imprimés, etc.

12o La Direction de la Ligue est confiée à un aumônier nommé par le curé ou par l'Ordinaire.

Imprimatur: C.-H. Gauthier,
Archev. d'Ottawa.
Ottawa, 6 mars 1920.

Plages balayées par la tempête

BY COURTESY OF C.P.R.

La furieuse tempête qui a sévi il y a quelque temps sur les côtes de l'Atlantique, a causé en certains endroits des dommages considérables. A Rockaway Beach, N.Y., plusieurs hôtels et des jetées en acier furent enlevés comme des fétus.



L'hôtel Pasadena de Rockaway Beach, N.Y., qu'un coup de mer a arraché de ses fondations. On estime que les dommages causés par la tempête dans ce seul endroit, s'élèvent à plus de $2,000,000.

Photos gracieusement fournies par le Pacifique Canadien.

SEMAINES SOCIALES

Leur opportunité

Afin de préparer la Semaine Sociale qui aura lieu à Montréal, du 21 au 25 juin prochain, *l'Ecole Sociale populaire* vient de publier une brochure intitulée: *Les Semaines Sociales* (10 sous l'exemplaire, 1075, rue Rachel, Montréal), contenant différents articles sur ce sujet. Le suivant montre combien cette oeuvre est opportune chez nous:

Une bonne partie de la société se trouve aujourd'hui surprise, par les événements...

Comme il arrive au dormeur trop longtemps assoupi, elle a senti tout d'un coup sur ses yeux la lumière crue du grand jour.

Autour d'elle, tout un monde, qu'elle ne reconnaît plus, s'agite, plein de fièvre, de désirs et de rumeurs.

Inquiète, elle regarde, elle interroge. Pourquoi ce bruit, ces apprêts, cette hâte?...

Et pendant qu'on la bouscule, elle voit que, durant qu'elle dormait, des temps nouveaux sont venus.

Spectacle suggestif, en vérité, et combien pour beaucoup inattendu!

Longtemps on avait cru que l'indifférence, le sourire sceptique, l'oubli paresseux constituaient une attitude tenable devant la vie. Laisser dire, laisser faire, compter sur le temps, ce grand arrangeur des choses, et puis, tout simplement poursuivre son jeu à soi, faire sa fortune, vivoter sur ses petites idées: c'était là, semble-t-il, conduite de sages.

Mais voici qu'en un rien de temps, les événements se précipitent. On est au bout des expériences, on a fait le tour des séduisants systèmes, on a dépensé une somme énorme d'efforts, et l'on n'a rien résolu des questions vitales, et le danger grandit, certain, indéniable.

Sous les apparences d'une civilisation raffinée, les pires faiblesses s'étalent et les pires déchéances se préparent. Envahie par l'égoïsme, réglée par le souci du lucre ou de la jouissance, la vie sociale perd tous les jours de sa douceur et de sa sécurité. Démoralisées, oublieuses de leurs fonctions, les classes sociales s'opposent et se heurtent en d'incessants conflits. Et pour finir le tableau, sur tout ce monde qui s'agite et discute, plane l'obsession des vides creusés par les maux terribles de la dépopulation, de l'alcoolisme, de la tuberculose et de la pornographie.

Qui donc disait que les hommes pourraient se passer de croyance et de morale, vivre en foule policée sans que rien d'autre que l'intérêt ne les unisse?

Qui donc s'était imaginé que l'esprit humain s'accommoderait du désenchantement et du vide proposés par les philosophes sceptiques et anarchistes?

La protestation contre ces illusions néfastes s'est élevée d'elle-même, logiquement, irrésistiblement, à son heure. Elle s'inscrit, dans le désarroi des institutions et dans le désordre des moeurs, visible pour tous.

Contre cette anarchie générale, un irrésistible sentiment de réprobation grandit. Avec une passion de bon aloi, l'on a fait mine de signifier leur congé aux subtils jeux de l'esprit, aux diluantes maximes humanitaires, aux vieilles terreurs qu'inspiraient la foi et la morale traditionnelles.

Mais le moment n'est-il pas venu, pour chacun, de rentrer en soi-même, et d'examiner longuement, froidement, sa conscience?...

Il ne suffit pas en effet de protester contre un mal dont la vue effraye ou répugne. L'arrêt brusque qui vous tend, au moment de la chute imminente, et qui vous pousse à vous raccrocher à quelque chose de solide, ne vous garantit que provisoirement; il demande à être complété par des séries de mouvements raisonnés qui assureront un définitif équilibre.

Beaucoup le sentent aujourd'hui confusément. Dans un état social qui finit par ressembler à une société anonyme, ils discernent que chacun doit connaître l'étendue de ses responsabilités. Et pour le faire avec fruit, ils aspirent à remonter à la source de leurs devoirs, et à prendre, sur le terrain des principes et de la pratique, leurs positions.

Sur ce chemin où tant d'esprits désabusés s'engagent, d'autres marchaient depuis longtemps, qu'ils finiront par rencontrer un jour.

Catholiques convaincus, fiers de leur attachement à cette Eglise qui demeure, à travers les siècles, la grande pourvoyeuse de vie et la grande éducatrice d'énergies; sachant, par une intime expérience, tout ce que le catholicisme contient de force édificatrice, ceux-là ont conçu le généreux dessein de réintégrer dans la vie, les institutions et les moeurs de leur temps, les principes et l'esprit qu'ils tiennent, par l'Eglise, de l'Evangile.

A leurs yeux, les affirmations chrétiennes sur l'origine et le but de la vie, sur la paternité divine, sur la rédemption, sur la fraternité en Dieu, ont un sens clair qui implique une direction de pensées et d'efforts, qui prescrit un respect de la liberté et de la dignité humaines, qui exige un souci de la moralité des fins à poursuivre et des moyens à employer, dont aucune autre doctrine ne donne l'exemple.

Par ses dogmes, sa morale et sa discipline, le catholicisme possède une vertu unificatrice, une valeur organisatrice dont l'efficacité est de tous les temps, et qui opère au sein des sociétés comme elle opère dans l'intimité des consciences.

Travailler à mettre en harmonie leur vie privée et publique, leur pensée et leurs actes quotidiens, est donc, pour des catholiques, le premier des devoirs.

C'est, en même temps, le plus sûr moyen de remettre dans l'ordre les choses sociales, en détruisant à leur source véritable, — dans le coeur humain, — les abus et les vices qui entravent l'essor des sociétés vers la fraternité et la justice.

Les *Semaines Sociales* ont été une des formes heureuses de ce travail par lequel des catholiques ont essayé de rendre témoignage à leur foi.

Toute l'oeuvre des Semaines Sociales se résume en effet à étudier, à la lumière des principes chrétiens et des enseignements de l'Eglise, les problèmes sociaux de l'heure présente. Parmi ces problèmes sociaux, il en est qui relèvent de l'activité personnelle parce qu'ils sont nés d'une méconnaissance des devoirs individuels; il en est aussi qui relèvent de l'activité collective, parce qu'ils proviennent de l'oubli d'une fonction qui doit être exercée par les institutions sociales elles-mêmes.

C'est sur ce champ immense que l'enseignement des Semaines sociales essaye de porter la lumière en faisant appel aux principes chrétiens et aux données de la réalité.

Depuis dix ans déjà cet enseignement s'est répandu à travers les provinces françaises, groupant par milliers des hommes de bonne volonté, de tout âge et de toute condition.

L'élite ainsi éclairée et unie représente pour le travail qui commence un appoint de forces peu négligeable. Mêlée à toutes les entreprises d'éducation et d'organisation, chaque année plus nombreuse et plus instruite, elle hâtera l'éclosion de la vie nouvelle après laquelle aspire le pays.

REMY.

—Semaine Sociale de France.

EVANGILE

(S. Marc, XVI, 1-7)

En ce temps-là, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? Mais, en y regardant, elles s'aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayés. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité; il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

Le développement de la Saskatchewan, de même que l'empressement de la population de cette province à procurer à la jeune génération, l'instruction qui lui permettra de subvenir avec plus de facilité à son existence, sont démontrés par le nombre des écoles nouvelles qui sont continuellement établies dans tous les districts. Ainsi l'an dernier, 154 écoles furent ajoutées au nombre de celles qui existaient déjà, ce qui donne un grand total de 4,300 écoles pour toute la province.

En Province

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'union renforcit

Dimanche le 7 mars avait lieu la deuxième joute de la série entre l'Union et l'A. G. J. C., laquelle fut très contestée, les points étant 2 à 2. Cinq minutes furent allouées pour connaitre à qui serait le trophée, mais peine inutile: le résultat resta le même.

Après une journée de repos, les mêmes clubs se rencontrèrent pour reprendre cette partie, et après trente minutes de dur travail causé en partie par la glace qui commençait à fondre, l'Union remporta la victoire en marquant un point de plus.

Jeudi, le 11, à notre paroisse échouait l'honneur et le plaisir de souhaiter la bienvenue à MM. les curés Jubinville, Rousseau, Gagnon, Lambert et le Frère Joseph Fiuk, et une foule de gens venus des places environnantes afin d'assister à la soirée récréative que les jeunes ont donnée au profit de l'église. Venus de près comme de loin pour encourager une bonne oeuvre, tous surent adresser aux acteurs des applaudissements qu'ils se sont efforcés de mériter.

Offrons de nouveaux remerciements à Mlle Yvonne Plamondon, qui a contribué d'une manière si généreuse au succès de cette soirée en accompagnant au piano à la guise des chanteurs. Nous reproduisons ici le programme:

Allocution du président: M. Théophile Mareil.

Comédie: Lagamelle et Dubidon.

Déclamation: Théophile Plamondon.

Monsieur Gavroche: 1er acte.

Chanson de l'A.C.J.C.: Achille Plamondon.

Comédie: M. Gavroche, 2me acte.

Déclamation: J.-N. Roy.

Comédie: Le Fiancé Distrait.

O Canada, Dieu sauve le Roi.

Personnages

Lagamelle et Dubidon: fantaisie militaire en un acte. — Lagamelle, caporal, Achille Plamondon; Dubidon, réserviste, Joseph Plamondon.

Monsieur Gavroche: Comédie en deux acte par Antony Mars. —Isidore, Joseph-A. Roy; Painboeuf, Théophile Mareil; Edgar son neveu, Joseph-B. Roy; Pamphile, professeur, Théophile Plamondon; Baptiste, domestique de Painboeuf, Ed. Desautels; Champin, gardin des Tuileries, Urgel Roy; Un gros monsieur, Onésime Bouché.

"Le Fiancé Distrait": comédie en un acte par Paul Gabriac. —Gaetan de la Coudrelle, David Mareil; Célestin, son domestique, Alphonse Desautels.

* * *

Dimanche, le 14, après les vêpres, un joyeux cortège d'amis honoré de la présence de nos deux excellents abbés, filait à belle allure du côté sud, où il devait stopper à Letellier, accompagnant ainsi les camarades qui devaient donner répétition de la séance déjà mentionnée.

A coup sûr, on ne pouvait s'y tromper: il fallait reconnaitre nos jeunes acteurs à l'étendard qu'ils prêtaient de bon gré à la brise pour neuf milles de parcours; on sentait que comme les quatre majuscules A. C. J. C. empreintes sur la toile, le groupe, quoique peu nombreux et encore jeune, reste fier de la place marquée et de même que la toile est sans ornements, notre champ d'action n'est encore décoré que du bel idéal que chacun perçoit dans l'avenir.

Les gens ont reçu de Letellier un accueil chaleureux. M. le curé Jutras, en quelques mots qu'il adressa à la foule et aux acteurs en remerciement, félicite les membres de l'A. C. J. C. du nom choisi par le Cercle Saint-David.

Ce nom éveille en lui le souvenir de son vieil ami le fondateur de notre paroisse, qui fut l'ami de tous: M. l'abbé David Fillion. M. l'abbé Jutras parle aussi de la bonne entente qui règne sur les deux paroisses et comme nous il en est heureux. Avec M. le Curé Desrosiers à chacun il dit bonsoir.

Les Enfants de Marie, aidées de quelques dames, servirent un réveillon délicieux auquel prirent par MM. les abbés Roy et L. Senez, et que tous surent apprécier avant le départ. On eut aussi le plaisir d'entendre les chants suivants:

"Je suis le gardien de la nature", Annette Dansereau; "L'habitant de Saint-Roch", Achille Plamondon; "Quand j'étais chez mon père", Joseph Jutras; "L'enterrement de la belle-mère", Jos.-A. Roy; "Je suis un habitant", M. l'abbé L. Senez; un chant anglais par Mlle Jeanne Wickler. M. Z. Dumontier nous déclama une pièce comique: "Pas de sortie".

A nos amis de Letellier, pour tant de bienveillante générosité, il faudrait dire et redire mille remerciements.

S. C.

N.-DAME DE LOURDES

Nous venons de conduire à sa dernière demeure, M. Jean Galliot, frère de notre estimé docteur A. Galliot, revenu, il y a peu, du champ de bataille. Les amis et connaissances de ce jeune homme apprendront avec peine sa mort inopinée. Jean Galliot était à travailler à un puits profond de 130 pds environ. L'entrepreneur, Raphaël répondait d'abord vaguedre dans ce puits, où, pour cette fois, il fut rapidement asphyxié. Ses hommes s'aperçurent vite de la chose, car Raphaël répondait d'abord vaguement à des questions et finit par ne plus répondre.

Qui va sauver Raphaël? Jean Galliot n'hésite pas. Il descend par la corde, attache Raphaël et donne bientôt le signal de retirer la corde: les deux hommes remontaient. Tout à coup, on entend un bruit sourd dans le puits; la corde semblait moins pesante. On s'aperçut vite, hélas! de la cause du bruit. Raphaël était seul après la corde. Jean Galliot étant retombé au fond du puits, d'une assez grande hauteur.

Raphaël, revenu à ses sens aussitôt que sorti du puits, demanda où était son compagnon. Sur réponse de ses hommes, Raphaël se fait redescendre dans le puits. Décision héroïque dans la circonstance, qui ne le voit? Bientôt il remonte; mais, moins heureux que son propre sauveur, il ne ramenait qu'un cadavre: Jean Galliot s'était tué en tombant. Exemple ajouté à d'autres, où le sauveur laisse sa vie en voulant porter secours charitablement aux autres.

Nous offrons nos sincères condoléances à Monsieur le Dr Galliot dans ce deuil si cruel qui l'atteint. Les Pères de la paroisse ont recommandé l'âme de Jean Galliot aux prières, faisant allusion à l'acte profond de dévouement qui avait animé les deux acteurs des sauvetages émouvants que nous venons de dire succinctement. Toute la paroisse assistait aux funérailles, sympathisant à la douleur de notre docteur éploré.

* * *

Il y a bien eu quelques cas de maladie durant l'hiver. La scarlatine a tenu plusieurs foyers, mais sans faire de victimes. Mme J.-B. Préjet est à l'hôpital de St-Boniface pour un traitement. Nous pensons que ce ne sera rien que pour revenir plus vite aux forces naturelles. Madame Préjet a échappé, comme par enchantement, sur la fin de 1919, à un grand état de faiblesse, grâce aux bons soins des docteurs.

* * *

La tempête de lundi, 15 mars, mérite une mention. De longtemps pareille tempête n'avait sévi au Manitoba. Les gens ont eu à déblayer la neige autour des bâtisses; il y en eut deux ou trois qui, surpris, laissèrent des animaux dehors. La neige, congelée, saisit ces animaux qui ne purent résister; ils restèrent figés dans un bloc de glace. Ce sont des pertes sèches pour ces fermiers.

X...

McTAVISH

La compagnie de bois et de charbon de Morris désire faire part au public de l'ouverture d'une nouvelle cour à bois à McTavish, qui n'est situé qu'à quatre milles à l'ouest d'Aubigny. Nous sollicitons l'encouragement de nos bons Canadiens d'alentour.

* * *

Nous lisions, dans la *Liberté* du 16 mars dernier, la chronique de Saint-Pierre, une petite note concernant la différence des prix du bois dans les cours Morris et Carey Elevator.

Nous demanderons à ce paroissien de St-Pierre de bien vouloir aller visiter les cours à bois de Winnipeg et de s'informer des prix. Alors ses remarques seront appuyées sur des motifs plus solides que sur la petite cour à bois de la Carey Elevator Co., qui n'a été ouverte d'ailleurs que dans le seul but de faire concurrence à un voisin qui a eu bon succès grâce au courage déployé dans le début et à la bonne surveillance de son commerce.

Mais, tout de même, nous souhaitons à la Carey Elevator Co., si désintéressée qu'elle semble l'être, de pouvoir tenir à ces bas prix du bois.

Quant à la compagnie Morris, nous avons la ferme résolution, comme par le passé, de donner satisfaction à nos clients, dans le grand choix et la bonne qualité du bois, et à nos plus bas prix, sans s'occuper des envieux.

BOB.

SOMERSET

Mardi, le 16 mars, est décédée Mme Philippe Larrivée (née Wilhelmine Bernier).

Franchir le seuil de l'au-delà en un si beau mois, n'est-ce pas propre à faire augurer que cette privilégiée devait être une des conviées à la fête de saint Joseph, qui devait avoir lieu quelques jours après?

Toutefois, notre souvenir de prières est acquis à cette regrettée personne et nous osons solliciter en sa faveur celui de tous ses parents et amis. Une douloureuse maladie de quelques années est venue lui procurer l'avantage de s'immoler entièrement pour la gloire de Dieu. Elle a souffert avec patience, avec joie même, ce qui, dans une épreuve de si longue durée, dénote une vertu héroïque. Son abandon tout filial aux décrets divins sut lui obtenir pour l'heure suprême le grand bienfait d'un calme, d'une paix parfaite. Son départ, exempt des phases angoissantes d'une agonie, a remis sur toutes les lèvres cette parole: "Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Le service a eu lieu jeudi matin à l'église de Somerset, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme Larrivée laisse pour pleurer sa perte: son mari et sept garçons: Camille, Antoine, Aurèle, Alexandre, Bernier et Hubert; une fille, Mme Tétreault, de Saint-Malo.

Nous prions la famille de bien vouloir accepter nos sincères sympathies.

Annonyme.

S.-ANTOINE D'AUBIGNY

Amis lecteurs du journal la *Liberté*, ce sera peut-être pour vous une surprise d'entendre parler dans votre journal de notre paroisse de Saint-Antoine d'Aubigny, ce petit village solitaire situé sur les bords pittoresques de la rivière Rouge?

Peut-être vous semble-t-il que son petit peuple sommeille? Loin de vous ce doute, car ses braves paroissiens sont là prêts lorsqu'il s'agit d'une bonne oeuvre ou d'une bonne action.

Le 15 février, il se donnait dans la salle de l'école au profit de l'Eglise une soirée de cartes suivie d'une vente de paniers qui donna un magnifique résultat de $275.

Une adresse fut présentée à notre bon et révérend M. le curé Beaudry, à l'occasion de la soirée, et en même temps pour lui témoigner la grande satisfaction que nous avons de le posséder parmi nous et que nous serions très fiers de le garder longtemps, lui si dévoué à notre sanctification.

Monsieur le Curé remercia en termes très émus, qui firent plaisir à tout le monde. Il se trouve, dit-il, parmi nous comme au milieu de bons papas. Mais ce digne pasteur n'est-il pas plutôt notre père à tous, puisqu'il cherche par tous les moyens notre bonheur ici-bas, mais aussi dans l'autre monde.

* * *

A la demande de notre dévoué pasteur, les RR. PP. Saucier et Mercier sont venus nous prêcher une mission qui semble avoir remis l'union parmi nos familles, ainsi que le bonheur. Et je suis convaincue que pendant ces huit jours le bon Dieu fit pleuvoir ses grâces sur toute la paroisse.

Nous devons donc une grande part de reconnaissance et de remerciements aux Révérends Pères pour leur tâche bénie. Merci également à notre Révérend Monsieur le Curé de nous avoir accordé la faveur d'avoir une mission dans notre paroisse.

Le R. P. Saucier nous quitta plus tôt que nous ne l'aurions voulu, à notre grand regret, car ces sermons ont déridé bien des fronts et fait rire bien du monde par ses bonnes anecdotes. Mais Dieu avait besoin de son dévouement à Mariapolis. La misson finie, le R. P. Mercier est allé le rejoindre pour continuer ensemble leur oeuvre de zèle et de conversion.

Nous leur souhaitons de tout notre coeur un grand succès, en attendant le plaisir de les revoir un jour parmi nous.

Heureuse.

Disparition d'un vieil employé du Pacifique-Canadien

La mort de M. Harry Osborne, survenue la semaine dernière à Montréal, où il avait sa résidence, met fin à la carrière d'un des plus anciens en même temps qu'un des plus estimés employés du Pacifique Canadien. Peu d'hommes, en effet, jouissaient d'une considération plus grande dans le monde des chemins de fer au Canada, et les employés du C.P. R. en particulier, de l'Atlantique au Pacifique, déploreront sa disparition soudaine.

Au cours des nombreuses années qu'il a passées au service des compagnies de voies ferrées, feu M. Osborne a formé dans les usines dont il avait la charge, des générations d'employés habiles, qui ont dû une partie de leurs succès au solide entraînement reçu sous sa direction. Associé aux destinées du Pacifique Canadien, pratiquement depuis l'origine de la puissante organisation de transport, le défunt avait acquis une précieuse expérience et des connaissances techniques d'une valeur incalculable dans le domaine de la mécanique ferroviaire. Il prit une part active à l'érection des usines Angus de Montréal et surveilla durant sa vie la construction de milliers de locomotives et de wagons de toutes les catégories. Gérant des usines Angus durant la guerre, il mit son expérience à contribution et dirigea la fabrication de quantités considérables de matériel de guerre, à une époque où ces usines étaient parmi les très rares au Canada, capables de produire ce matériel si essentiel au gouvernement pour la poursuite des opérations militaires en Europe. Dans les cercles ouvriers, il s'était fait une réputation d'équité qui souvent le fit choisir comme arbitre pour régler des difficultés survenues entre employés et patrons.

Feu M. Harry Osborne naquit à Seven Oaks, en Angleterre, il y a soixante et un ans. Il vint à Montréal en 1880 et entra au service du Grand-Tronc, aux usines de la Pointe Saint-Charles. Quelque temps après l'organisation du Pacifique Canadien, il passa à l'emploi de cette compagnie et en peu d'années, il s'éleva aux plus hauts postes dans la construction du matériel roulant. Il devint gérant des usines Angus à la mort du colonel L.-R. Johnson, il y a quelques années, et lorsqu'il se retira du service, l'an dernier, ceux dont il avait la direction lui prouvèrent leur considération en lui présentant une bourse de $2,000.

LE FRANCAIS

Notre langue est en train de faire grandes conquêtes; elle ne fut jamais tant à l'honneur. On peut l'apprendre partout et pour peu que ce mouvement se propage, avant de longues années elle sera la langue la plus parlée dans le monde.

Déjà elle avait conquis les pays orientaux; au Japon et en Chine la classe d'élite se targue de parler français, en Afrique des missionnaires, et le R. P. Fillion peut en attester, évangélisent aussi bien en français qu'en anglais avec les Pères Blancs français, dans les Balkans c'est le français qu'on parlait dans les cours et dans les milieux intellectuels, en Russie, c'était l'idiome de la haute culture, de la politique et de la diplomatie; aussi bien en était-il en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Hollande; en Suisse et en Belgique l'idiôme français est officiel, tandis qu'en Espagne et au Portugal, il est la langue étrangère qu'on parle le plus couramment.

De ce côté-ci de l'Amérique le français comptait ses admirateurs parmi l'élite des Etats-Unis, tandis que dans l'Amérique du Sud il est une langue d'enseignement.

Il ne restait que les provinces anglaises de notre pays et les nations anglo-saxonnes de l'Europe qui ne témoignaient que de l'indifférence à l'égard de notre parler. L'Angleterre gardait un superbe isolement en matière de langues comme en matière politique jusqu'à ces dernières quinze années; l'Entente cordiale a éveillé chez elle le goût du français et la guerre n'a fait que le raviver. L'Ecosse et l'Irlande, quoique des liens de sympathie les eussent toujours tenues attachées à la France, ne donnaient pas à son parler une place de son choix et dans notre pays, on n'ignore pas que, depuis toujours, une secte s'est ingéniée à faire la guerre la plus haineuse au français, de crainte de voir triompher la Papauté dans notre pays! Peut-on vraiment être fanatique à ce point?

Mais un mouvement en faveur du français est lancé dans tous les pays où jusqu'ici on le dédaignait. On a vu au cours de la guerre un grande commission anglaise chargée d'étudier les matières d'Education, inscrire en tête de son programme l'enseignement du français et aujourd'hui dans toutes les villes de quelque importance du Royaume-Uni des chaires de français sont fondées. A Londres le français va être enseigné dans toutes les écoles municipales du soir aux professeurs anglais par des professeurs de France.

—Le Soleil.

Une dame demandait un jour à l'illustre archevêque de Bordeaux, Mgr de Cheverus, ce qu'il fallait penser du fard.

—J'ai trouvé, dit-elle, des confesseurs qui l'autorisent, d'autres qui le condamnent. Quel est, Monseigneur, votre sentiment sur ce point?

—Pour moi, dit le spirituel prélat, pour moi qui aime les opinions moyennes, je vous le permets d'un côté!

Autour de la Ferme



PREVISION DU CULTIVATEUR.

Vous nous prêchez la culture mixte et vous dites: Les prix des animaux et du lait sont l'assurance du succès de cette culture. Si tous les fermiers de la province avaient à vendre des animaux et du lait, ne pensez-vous pas que ces prix devraient nécessairement tomber?

N'importe quel cultivateur peut répondre à cette objection. L'industrie laitière ne consiste pas seulement que dans la vente du lait — il y a aussi la vente du beurre et du fromage; et quand vous payez ces produits à des prix aussi élevés que nous le faisons maintenant, je ne vois pas qu'il soit possible au cultivateur de craindre pour l'écoulement de ce produit.

Le prix des animaux va baisser aussi. Tous l'espèrent, et avec raison. Mais vous, cultivateurs, avez-vous des craintes pour l'avenir à ce sujet? Pouvez-vous vous demander ce que vous ferez de vos animaux?

Lisez donc ce que publiait le Weekly Bulletin:

"Avant la guerre, le Canada exportait en "Angleterre 25,000 tonnes de viande par an- "née, ce qui, dit-on, était notre surplus.

"On estime que le Royaume-Uni a be- "soin pour sa consommation annuelle, d'im- "porter 800,000 tonnes de viande.

"On s'attend que la France va aussi im- "porter environ 300,000 tonnes, l'Italie 144,- "000, la Belgique 50,000. Nul doute que l'Al- "lemagne et les pays du Centre de l'Europe "devront recourir à l'importation eux aussi "pour leur approvisionnement.

"C'est-à-dire que l'Amérique devra four- "nir à l'Europe environ 1,450,000 tonnes de "viande par année.

"Le Comité demande au gouvernement "d'enlever l'embargo sur le bétail canadien, "et fait maintes suggestions pour stimuler la "production dans les Dominions, où l'Angle- "terre veut s'approvisionner surtout. Le Ca- "nada, sans doute, ne sera pas appelé à "faire l'exportation des 800,000 tonnes de "viande requises par la Grande-Bretagne; les "autres colonies devront faire leur part.

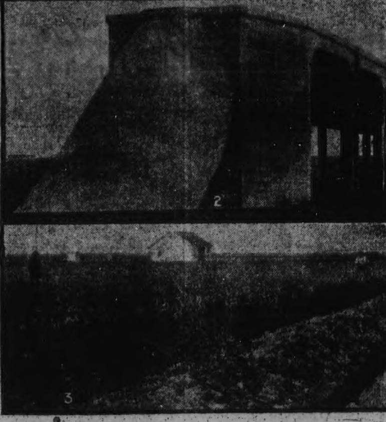
"Mais quel que soit le nombre de tonnes "que nous exporterons, une chose est certai- "ne; c'est que, malgré les suggestions du "comité britannique, notre production ne sera "jamais si intense que nos marchés aient un "réel surplus, puisque présentement, elle est "inférieure à nos propres besoins, de l'avis "de tous ceux qui connaissent sérieusement "notre état économique."

N.-C. JUTRAS, ptre.

LES MOUTONS AU CANADA

Origine de cette industrie au Canada—L'Irrigation dans l'Alberta.—Pourquoi on devrait faire l'élevage des moutons.





(1) Troupeau de moutons paissant aux environs de Brooks, sur du terrain non irrigué. (2) Section de l'aqueduc de Brooks. (3) Récolte de blé sur du terrain irrigué.

L'industrie ovine canadienne remonte presque aux origines de notre agriculture. Les moutons étaient nécessaires pour nourrir et habiller la famille, et les colons n'avaient rien de plus pressé, aussitôt établis, que de se former un troupeau de ces animaux. Aussi le nombre de cultivateurs qui gardaient des moutons dans ces temps reculés était relativement beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, même quand les loups et les ours abondaient dans notre pays.

Il n'y a peut-être pas de pays au monde qui convienne mieux que le nôtre à l'élevage du mouton; il n'y en a pas, à coup sûr, qui se prête mieux au développement de cette industrie. Caractères géographiques, sol, climat et population agricole, tout concourt à favoriser la production de viande et de laine de la meilleure qualité possible.

Le Canada, qui produit déjà tant d'autres beaux bestiaux—bovins, chevaux et porcs—peut tout aussi facilement élever de bons moutons, et cependant, tandis que le nombre des bestiaux des premières catégories augmentait chaque année, celui des moutons diminuait dans la plupart de nos provinces. De 1881 à 1901, les chevaux, les bovins et les porcs, sur toute l'étendue du Canada, ont augmenté de 20 à 50 pour 100, et, pendant la même période, le nombre des moutons diminuait de près de 17 pour 100. En 1881, la population ovine canadienne était de 3,048,678, et en 1901, année de l'avant-dernier recensement, elle n'était plus que de 2,510,239. La réduction a été également répartie par tout le Dominion à l'exception des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan comprises jusqu'à il y a quelques années dans les territoires du Nord-Ouest.

L'Alberta possède dans ses frontières de vastes étendues de terrain tout à fait propice à l'élevage des moutons; aussi y voit-on dans maints districts d'immenses troupeaux qui semblent trouver une abondante nourriture, même dans les endroits où pour une raison ou pour une autre il est difficile de cultiver le sol avec succès. Dans les environs de Cluny, de Bassano et de Brooks, il se trouve d'assez grandes superficies impropres à l'agriculture générale à cause de la sécheresse qui expose les récoltes à une ruine presque certaine; cependant, il y pousse suffisamment d'herbe pour fournir le pâturage nécessaire aux moutons, et les personnes qui y ont fait des tentatives d'élevage au cours des dernières années, ont vu leurs efforts couronnés de succès. Un fermier du nom de Taylor, en possède à lui seul non loin de Cassils, un troupeau de 25,000 têtes.

Il est vrai que depuis que la compagnie du Pacifique Canadien a entrepris d'irriguer une importante section de terrain aux environs de Bassano, et de Brooks, situé un peu plus à l'est, beaucoup de fermiers ont porté une plus grande attention vers la culture mixte, désormais rendue possible par la distribution régulière de l'eau de la rivière Bow, au moyen du grand barrage de Bassano, érigé au coût de plusieurs millions de dollars, et du non moins fameux aqueduc de Brooks, qui sur une distance de plus de quatre milles, conduit l'eau au-dessus d'un affaissement du sol de la prairie. Cette compagnie a jusqu'ici dépensé approximativement $20,000,000 dans cette entreprise d'irrigation, mais cette somme, toute considérable qu'elle paraisse, amènera une telle augmentation de la production agricole dans la région, qu'il est déjà à peu près certain, qu'on continuera les travaux qu'elle a permis de faire effectuer presqu'à présent.

Pour revenir à nos moutons, disons que dans toutes les provinces canadiennes on en rencontre un peu partout d'excellents troupeaux, preuve que cet animal se plaît dans toutes les parties de notre pays. Le revenu tiré de ces troupeaux démontre également que l'industrie est partout d'un bon rapport, aussi bien sur la terre arable de haute valeur, qui semble spécialement adaptée à l'industrie laitière, à l'élevage du porc ou à la culture du blé, que sur les pâturages pierreux et accidentés. Dans ces deux conditions, l'industrie ovine a de merveilleuses chances d'expansion. Que de terres enfin envahies par les mauvaises herbes dans les vieilles provinces comme dans les nouvelles, ou qui, faute d'un bétail suffisant, perdent graduellement leur fertilité, et quels précieux services le mouton pourrait rendre dans ces conditions. Que de milliers d'acres de terre accidentée qui ne rendent presque rien actuellement dans la plupart des provinces et qui, peuplées de moutons en grandes ou petites bandes, pourraient rapporter de superbes revenus.

Déjà, stimulés par la hausse des prix sur la laine et la viande, en ces deux dernières années, beaucoup de cultivateurs dans bien des districts refont et améliorent leurs troupeaux, et il est probable que le prochain recensement du Dominion révélera un progrès sous ce rapport.

Au Canada, l'industrie de l'élevage des moutons est l'objet d'une attention plus ou moins vive de la part des associations d'éleveurs. Des associations provinciales d'éleveurs ont été organisées dans les provinces de Québec et de l'Alberta. Au Manitoba, une association spéciale surveille les intérêts des porcs et des moutons.

Une dame demandait à l'archevêque d'Angers:

—Monsieur l'abbé, la coquetterie est-elle un péché mortel?

—Non madame; sans cela, il y a longtemps que vous seriez morte.

Avis

AVIS est par la présente donné que l'association The Army and Navy Veterans du Canada demandera aux Communes du Canada, à la prochaine session, d'amender son acte d'incorporation, Chapitre 10 de 1-2 Geo. V, afin de lui permettre de constituer "The Dominion Association of Ladies' Auxiliary of the Army and Navy Veterans in Canada", dans le but et avec les objectifs suivants: savoir: De promouvoir dans tout le Canada la formation de succursale de dames auxiliatrices et de leur accorder des chartes, d'assister l'association The Army and Navy Veterans du Canada dans le soin des malades et des vétérans invalides ainsi que de ceux qui dépendent de leurs soins, de promouvoir les entreprises patriotiques, d'aider aux veuves de par la guerre et à ceux qui dépendent d'elles et en général d'aider par tous les moyens l'association The Army and Navy Veterans du Canada dans la réalisation de tous ses objectifs, tels que définis par son acte d'incorporation.

PRINGLE, THOMPSON, BURGESS & COTE,
122, rue Wellington, Ottawa,
Procureurs des requérants.
Fait à Ottawa ce 8me jour de mars, 1920.

SACRE-COEUR

Cercle littéraire du Sacré-Coeur

Le Cercle Littéraire du Sacré-Coeur est enfin définitivement organisé. L'assistance était nombreuse à l'assemblée générale de dimanche dernier, et tout fait prévoir que cette association est appelée à remplir un rôle important dans l'expansion et la consolidation de notre paroisse. Cependant cela sera à la condition que chacun continue à lui accorder son appui. Car c'est vous paroissiens du Sacré-Coeur, vous tous Canadiens-français de Winnipeg, qui donnerez vie à ce Cercle. Et afin que la sève en soit abondante et vigoureuse, le Cercle aura besoin du concours de toutes les bonnes volontés.

Le R. P. Vézina nous disait, dans une courte allocution à la dernière assemblée, qu'il attendait beaucoup de bien, surtout moralement, de cette nouvelle organisation. En effet la raison d'être du Cercle Littéraire est d'attirer à notre paroisse tous les Canadiens-francais de Winnipeg dont un certain nombre, malheureusement, n'ont pas l'habitude de fréquenter nos milieux. Nous voulons les intéresser à nos oeuvres par différents sujets récréatifs, à la fois agréables et instructifs, et ainsi travailler de concert avec nos autres organisations paroissiales pour grouper au Sacré-Coeur tout ce qu'il y a de français et catholique dans Winnipeg. Le jour où nous pourrons atteindre ce résultat l'influence de l'élément français dans les différentes sphères d'action en augmentera d'autant. L'union fait la force, et nous en avons besoin.

A l'assemblée générale de dimanche dernier, la Constitution et les Règlements ont été adoptés. Puis eut lieu l'élection des officiers réguliers du Cercle, qui donna le résultat suivant:

Chapelain, R. P. J.-W. Vézina, O.M.I.; Président, M. T.-E. LaFrance; Vice-Président, M. J.-C. D'Anteuil; Conseillers: MM. Jules Collon, P. Olivier, F.-H. Boucher, M. Mineau; Secrétaire, M. F. Saint-Germain; Trésorier, M. L.-P. Thibault; Bibliothécaire, M. T. Olivier.

Il ne faut pas oublier qu'au Cercle Littéraire on s'occupe non seulement de littérature et de reproduction de bon théâtre, mais aussi de musique et d'histoire. La section dramatique est déjà organisée, et à la prochaine assemblée générale il sera question des deux autres, surtout celle de l'histoire. Voici l'appréciation d'un auteur sur ce sujet:

"L'histoire est un besoin pour l'homme; elle a précédé l'art d'écrire; son origine est la tradition. Le besoin d'apprendre ce qu'ont fait nos pères et de transmettre à nos fils le récit des faits accomplis de notre temps est une preuve de la supériorité de l'homme sur les autres créatures."

Permettez-moi de citer les vers suivants de Legourné, sur l'Histoire:

"Avant qu'on vit briller la lumière féconde,
Les temps se succédaient dans une nuit profonde;
Les peuples, tour à tour, par l'oubli dévorés,
Sur la terre passaient, l'un de l'autre ignorés.
Les grands événements n'avaient point d'interprètes;
Les débris étaient morts et les tombes muettes.
L'HISTOIRE luit; soudain les temps ont reculé,
L'ombre a fui; les tombeaux les débris ont parlé;
Les générations s'étendent et s'instruisent,
Et de l'esprit humain les travaux s'éternisent.
O charmes de l'étude! ô sublimes récits!
Dans quels transports le sage, à son foyer assis,
Suit les nombreux combats et d'Athène et de Rome;
A travers deux mille ans applaudit un grand homme;
Consulte l'orateur et le guerrier fameux;
Partage les revers d'un peuple grand comme eux;
Voit l'empire romain, sous le fer des Vandales,
De ses vils empereurs expier les scandales;
Et bientôt, déchiré par divers potentats,
Son cadavre fécond enfante cent Etats;
Retrouve en d'autres lieux, sur la sanglante arène,
Marius dans Condé, Scipion dans Turenne,
Et, rempli de héros et des faits éclatants,
Ainsi que tous les lieux, embrasse tous les temps."

* * *

La Semaine Sainte

C'est la grande semaine, semaine de recueillement où nous devons suivre le Divin Sauveur, l'Homme de douleurs, au Jardin des Oliviers, chez Pilate, au Calvaire. Ce sont les sombres jours qui précédent la lumière. C'est la mort qui conduit à la résurrection; image de la mort qui doit détruire nos corps pour libérer nos âmes. Ecoutez la première partie de "Les Disciples d'Emmaüs", de François Coppée:

"Très tristement, les deux disciples, dans la plaine,
Allaient vers Emmaüs, et leur âme était pleine
D'horreur. Ils avaient vu mourir Jésus en croix.
Tout en marchant, ils se parlaient à demi-voix
Du crime monstrueux, commis sur le Calvaire.
La nuit envahissait le ciel calme et sévère.
Pas d'étoiles encor, mais le dernier tison
Du couchant s'éteignait au sanglant horizon.
Parfois le vent du soir, dans le feuillage pâle
Des oliviers, soufflait avec un fabile râle.
L'ombre, de toutes parts, sur les champs accourait.

"Il avait pourtant dit qu'il ressusciterait,
Murmure l'un des deux hommes, hochant la tête.
Et le Nazaréen était un grand prophète,
Mais nous avons bien vu mettre au tombeau son corps,
Cléophas, et trois jours sont passés depuis lors."

Je donnerai, la semaine prochaine, la dernière partie de cette poésie.

Adoration nocturne du St-Sacrement dans la nuit du jeudi saint au vendredi saint. Le R. P. Vézina, O.M.I., fait appel aux fidèles pour cette pieuse dévotion.

* * *

On nous promet une belle messe en musique avec orchestre pour Pâques. Sous l'habile direction de M. Poitras, nous ne doutons pas que notre chorale saura soutenir son bon nom en donnant comme le passé la musique qu'il convient pour rehausser l'éclat de cette grande fête religieuse, la plus grande fête de l'Eglise.

* * *

Nous apprenons la mort de M. Joseph L'Heureux, décédé subitement à Montréal, le 25 du courant. M. L'Heureux était beau-frère de M. T.-E. LaFrance, de notre paroisse.

* * *

M. et Mme W. Lamoureux, de notre paroisse, viennent aussi d'être éprouvés par la mort d'un enfant, Rolande, arrivée samedi dernier le 27, à l'âge de six ans. Cette enfant était la seule fille de M. et Mme Lamoureux, et nous leur offrons nos sincères sympathies dans le malheur qui les frappe.

AUX COMMUNES

(Suite de la page 1)

amis avec la province de Québec, et de là tous les beaux compliments qu'on nous fait sans cesse plus ou moins habilement, et que M. L.-J. Gauthier a repoussés ironiquement comme il convenait, et plusieurs autres après lui. D'un autre côté, il faut avouer que les Fermiers-Unis de l'Ouest se répandent peu à peu dans les Provinces Maritimes et que ce mouvement menace de s'étendre jusque dans la province de Québec, ce qui pourrait alors nuire aux intérêts du parti libéral. On voit qu'il y a beaucoup d'incertitude dans l'air et que les cartes se mêlent de plus en plus. Il y aura de l'intérêt à suivre les mouvements de la politique à mesure qu'ils se développeront, et pour sa part, l'*Hebdo-Information* tâchera de renseigner ses fidèles lecteurs avec l'impartialité qui est à la fois sa devise et son but principal.

* * *

Mercredi dernier, il y a eu un joli débat en langue française à la Chambre, provoqué par le député de Chambly-Verchères, M. Joseph Archambault sur la question suivante: on demande aux députés de la province de Québec de parler souvent en français. Or, il y a à cela un grand inconvénient, c'est que les autres ne comprennent pas. Mais, disait-on, ils peuvent lire cela dans le rapport sténographié qui paraît le lendemain, et en anglais puisque les traducteurs ont traduit dans cette langue les discours français en question. Or, c'est justement le contraire de ce qui arrive, comme question de fait. Ces discours français ne sont pas traduits assez vite pour le lendemain, et paraissent par conséquent en français dans le rapport. Quant à la traduction en anglais, elle est remise à plus tard et n'est imprimée qu'après la session, de sorte que les députés anglais ne peuvent jamais savoir qu'est-ce qu'ont dit ceux qui ont parlé en français. On admettra que c'est un inconvénient sérieux et qui ne peut pas durer. Hâtons-nous d'ajouter que la faute n'est pas aux traducteurs, mais à l'organisation générale et elle est assez facile à rectifier. Mais il fallait que quelqu'un se plaigne, et c'est ce qu'ont fait une dizaine de députés de langue française libérale, y compris M. Emmanuel Devlin, député irlandais de Wrigth, et M. Charles Poewr, aussi irlandais, de Québec-sud. La question est à l'étude et l'on peut espérer qu'elle sera résolue convenablement pour la prochaine session, ce qui est toujours un progrès. Avec les parlementaires, il faut savoir se contenter de peu.

Sir Thomas Withe assiste assez régulièrement aux séances, ce qui semble prouver qu'il n'abandonne pas le secret espoir de devenir premier-ministre d'ici quelques mois. Quant à M. Borden, on dit que sa santé s'améliore graduellement et qu'il reviendra à son poste au commencement du mois de mai, et que la session ne dépassera pas le 24 du même mois. En attendant, M. Geo.-Eulas Foster le remplace, et s'est fait pardonner bien des choses en prenant à plusieurs reprises la parole en français. A force de réclamer nos droits avec persévérance, nous finirons par obtenir une série de petites victoires qui finiront peut-être par en valoir une grande.

Petit dialogue.

—Est-ce un péché, mon père, que de trouver du plaisir à m'entendre dire que je suis jolie?

— Oui, mon enfant, car il ne faut jamais encourager le mensonge.

Les Pêcheries de la Colombie-Anglaise

Comment on apporte le saumon aux établissements de mise en conserves.

Il existe plusieurs variétés de saumon dans les diverses mers et rivières du monde entier, mais l'on s'accorde généralement pour décerner la palme à celui qui abonde sur les côtes de la Colombie-Anglaise, tant pour son agilité, sa force et son développement, que pour l'excellente qualité de sa chair comme nourriture. On pêche bien sur les bords de l'Atlantique, un saumon fort réputé chez les gourmets, mais la quantité en est plutôt limitée, de sorte que cette industrie est loin d'être aussi rémunératrice dans l'Est que sur la côte du Pacifique.

La mise en conserves du saumon est aujourd'hui l'une des principales industries de la Colombie-Anglaise; chaque été, des milliers et des milliers de ces vigoureux poissons remontent les rivières de la province pour déposer leurs œufs, et c'est alors qu'on les prend avec la plus grande facilité, au moyen de rets, de seines et autres engins. C'est dans le Fraser qu'ils abondent surtout et c'est en suivant les méandres de ce fleuve, qu'ils atteignent les plus lointaines distances dans l'intérieur. Les prises du Fraser sont si considérables, que l'on commence à s'inquiéter dans l'état de Washington, sur le sort qui attend le saumon du Puget Sound; depuis quelques années en effet, il fréquente en nombre de moins en moins grand les cours d'eau de cet état de l'Union. On voudrait que le gouvernement des Etats-Unis en défendit la pêche pendant quelque temps, afin de sauvegarder les intérêts de cette industrie dans le Sound, mais celui-ci n'a pas encore jugé à propos de prendre cette mesure. Les autorités fédérales canadiennes ont même déjà manifesté le désir de contrôler les pêcheries du Puget Sound et du Fraser, de concert avec le gouvernement de l'état de Washington, et ceci durant une période de quinze ans, mais là encore, il n'y a pu avoir entente.

La saison de la pêche au saumon n'est pas très longue; elle dure 48 jours dans la région de la rivière Fraser et 62 jours dans les territoires du nord de la province. On estime que dans toute la Colombie, il se prend 1,500,000 boites de saumon pesant 48 livres chacune.

Le saumon des eaux du Pacifique se divise en cinq catégories distinctes: le "sockeye", qui atteint son plein développement à l'âge de quatre ans, pesant alors environ 8 livres. Le "quinnet," plein développement entre quatre et six ans; poids, 18 à 30 livres, parfois jusqu'à 100 livres. Le saumon "argenté," maturité à trois ans; poids, entre 3 et 8 livres. Le "rose," poids entre 3 et 6 livres; plein développement à deux ans. Le "chum" pèse de 10 à 12 livres lorsqu'il est arrivé à l'âge de six ans.

Lorsque ces poissons ont atteint leur pleine croissance, ils remontent instinctivement frayer dans les rivières où ils naquirent eux-mêmes et après qu'ils ont rempli ces fonctions de reproduction, ils meurent généralement d'épuisement.

Les principales pêcheries de saumon de la Colombie-Anglaise sont celles des rivières Fraser, Skeena, Nass et de l'île Vancouver.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 ..... $ .35
1917 ..... $ .15
1918 ..... $ .15
1919 ..... $ .20
1920 ..... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ..... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
"Refrains de Chez Nous" ..... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ..... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ..... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire ..... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ..... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa ..... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault ..... $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 ..... $ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 ..... $ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ..... $ .15
"Contes Historiques" en images:
Première série ..... $ .15
Deuxième série ..... $ .15
Les deux séries en album ..... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 ..... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ..... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" ..... $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" ..... $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles" ..... $ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ..... $ .05
"La Reconstruction Sociale" ..... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ..... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne ..... $ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Connell ..... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Les familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. ..... $ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ..... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. ..... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. ..... $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ..... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux ..... $ .05
"L'Instruction Obligatoire" ..... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ..... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ..... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ..... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. ..... $ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes ..... $ .15

DIVERS

"Dixième Anniversaire du "Devoir": lettres et discours ..... $ .35
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau ..... $ .05
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. ..... $ .15
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ..... $ .15
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ..... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée ..... $ .75
Edition brochée ..... $ .60
"2,000 Mots par l'image": Abbé Etienne Blanchard ..... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard ..... $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ..... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ..... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire ..... $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas ..... $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ..... $ .50
Edition populaire ..... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..... $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier ..... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 29 MARS

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00
AVOINE	
No 2 C. W., déchargé	$ .97
No 3 C. W.	.93
Fourrage, Extra	.93
Fourrage 1	.92
Fourrage 2	.91
Rejeté	.87½
Track	.96
ORGE	
No 3 C. W.	$1.64
No 4 C. W.	1.43½
Rejeté	1.32
Fourrage	1.32
Track	1.50
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$5.22
No 2 C. W.	5.15
No 3 C. W.	4.55
Rejeté	4.55
Track	5.22
SEIGLE	
2 C. W.	$1.89¾
Tough 2 C. W.	1.76¾
Rejeté 1	1.76¾
Rejeté 2	174¾
Track	1.89¾

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 27 MARS.

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.50
Bons	$9.00 à $11.00
"Feeders"—	
De choix	$10.00 à $11.25
Bons	$8.25 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.50—$9.50
Bons	$6.50—$8.00
"Bulls".—	
Bons	$7.00 à $8.25
Ordinaires	$5.75 à $6.50
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$10.00—$11.00
De choix	$8.00—$9.50
Veaux.—	
De coihx	$13.00 à $15.00
Bons	$10.00—$12.50
Moutons.—	
Bons	$15.00—$15.50
Brebis	$12.00—$12.00
Cochons.—	
Choix	$21.00—$21.00
Lourds	$19.00—$19.00
Légers	$18.00—$19.00
Vaches de boucherie.—	
Bonnes	$7.50 à $9.50
Moyennes	$6.50 à $7.00
"Canners"	$4.00 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur— Frais pondsu	$ .50—$ .60
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .60—$ .75
De ferme. Aux cultivateurs	$ .35—$ .40
Légumes.—	
Patates. Le minot	$2.00
Lot de 5-10 minots	$2.75
Navets. Le cent	$3.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$8.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$8.00
Pommes d'Ontario. La boite	$3.50
Pommes de la C.-Brit. La boite	$3.60
Volailes.—	
Dinde. Poids en vie	$ .23—$ .28
Oies. Poids en vie	$ .15—$ .19
Canards. Poids en vie	$ .16—$ .18
Poulets. Poids en vie	$ .19—$ .22

Farine— Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.57½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.80
Purity. Sac de 98 livres	$6.57½
Purity. 2 sacs de 49 livres	$6.67½
Purity. 4 sacs de 24 livres	$6.80
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.57½
Royal Household. 2 sacs de 49.	$6.67½
Royal Household. 4 sacs de 24.	$6.80
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.80½
Farine de seigle—	
Seigle blanc. 98 livres	$5.25
"Straight". 98 livres	$5.00
Seigle brun. 98 livres	$4.00
Gruau de seigle. 98 livres	$4.25
Gruau d'avoine	$4.50 à $4.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$46.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$28.00
"Red Top" No 2	$36.00
No 1 "Upland"	$26.00
No 2 "Upland"	$24.00
No 1 "Timothy"	$36.00
No 2 "Timothy"	$36.00
No 1 Midland	$26.00

Peaux.—

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs ..... $ .22
No 1. Vertes et salées. "Bulls" ..... $ .16
Vaches et taureaux. Vertes et salées Marque au côté ..... $ .17
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.
No 1. Veau. Vertes et salées ..... $ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux.
"Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés ..... $1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque ..... 6.00 à $7.00
Hâtez-vous d'expédier

Peaux séchées.—

Bouchers ..... $ .30—$ .33
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs ..... .28— .30
Peaux de chevaux etmules ..... 2.00— 5.00

Suif.—

No 1 ..... $ .09
No 2 ..... .08
Gras ..... .05

Discours de M. Hamelin

Une vigoureuse critique de l'administration Norris

Je suis certain qu'il était très intéressant pour tous d'entendre les députés du Gouvernement dans leurs longs discours qui, cependant, ne touchaient à aucun point soulevé par les députés de l'Opposition, de les entendre continuellement appeler ces derniers des ignorants ou des gens dépourvus d'intelligence.

Admettant que nous ne sommes pas très brillants, jusqu'à présent je n'ai encore rien entendu de la part de ces messieurs qui puisse prouver qu'ils ont le monopole de toute l'intelligence de la province.

Bien au contraire, car si je rassemble les arguments que je trouve surtout dans les discours des députés de Turtle Mountain et d'Emerson, je puis certainement conclure que ces deux messieurs au moins sont encore plus ignorants que les députés de l'Opposition, car Monsieur l'Orateur, ils ont admis qu'ils étaient incapables de faire la différence entre le compte du capital et du revenu consolidé, et par-dessus le marché ils vont si loin qu'ils s'imaginent que le peuple de la province est aussi stupide qu'eux-mêmes et qu'il ne peut lui non plus en faire la différence. Je n'ai aucun doute, monsieur l'Orateur, que cette insulte à l'intelligence du peuple de cette province sera fort peu goûté par lui.

De plus, le député d'Emerson a bien voulu nous dire que lorsque le Gouvernement actuel a pris le pouvoir c'était au moment où le peuple de la province était tout à fait démoralisé. Le peuple, en effet, a dû être démoralisé, car n'eut été que de ce fait il n'aurait jamais élu le Gouvernement Norris, et je laisse au peuple de la province le soin de donner la réponse.

L'honorable député d'Emerson dit aussi que tous les témoins dont on avait besoin devant le Comité des Comptes Publics étaient présents et qu'aucun d'eux n'était au Texas. A cela je lui répondrai qu'il est fort possible que ces messieurs n'aient pas été au Texas, mais je lui ferai aussi remarquer que M. F.-T.-J. White, qui retire un salaire de $1,800 par année, séjourne actuellement et depuis plusieurs mois en France et qu'il nous est absolument impossible actuellement de lui poser les questions que nous désirons lui faire.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, je désire faire quelques remarques sur le discours du budget prononcé par le trésorier provincial. Ce discours est trompeur en autant que par les chiffres qu'il donne il cherche à montrer un surplus. Je parlerai sur ce point plus tard.

Le Trésorier Provincial a aussi essayé à convaincre cette Chambre que la situation de la province était la meilleure entre toutes les autres provinces du Canada, et vraiment, pour celui qui n'a pas fait une étude des comptes du Gouvernement, il est facile d'être dérouté. Laissez-moi vous dire, cependant, Monsieur l'Orateur, que je ne m'accorde pas du tout avec le Trésorier Provincial, et afin de prouver ce que j'avance, je ferai les comparaisons suivantes.

Consolidé

1914.—Revenu, $5,638,658.61; capital, $2,825,381.41; total: $8,461,043.02. Population: 446,000.

1919.—Revenu, $8,554,790.85; capital, $5,513,067.90; total, $14,057,858.75. Population: 507,000.

Il y a donc eu augmentation de $5,593,815.73.

Québec. — En 1919, avec une population de $2,500,000, a dépensé $9,651,641, c'est-à-dire moins que nous avec une population d'à peu près un sixième de celle de Québec.

Ontario. — 1919: $19,500,000. Population approximative: 3,000,000; c'est-à-dire $3,500,000 pour la même population que celle que nous avons.

Saskatchewan. — 1914: $5,823,980.26. Population: 647,835. 1919: $8,086,756.00.

Alberta.—1914: $5,401,595.32; population, 496,525; 1919, $8,303,860.55.

Sûrement, Monsieur l'Orateur, ceci est très clair, et n'importe qui peut se rendre compte facilement que le Trésorier Provincial a cherché à tromper les électeurs afin d'avoir leurs votes aux prochaines élections. Ceci prouve à mon avis que, au lieu d'occuper la meilleure place, nous occupons en ce moment la plus mauvaise.

Frais payés aux avocats

Je désire maintenant attirer l'attention de cette Chambre sur le montant d'argent payé pour raisons de poursuites, tel que montré à la page 151 des Comptes Publics. En parcourant cet item, je trouve que presque tout cet argent a été payé aux avocats. J'ai déjà dans le temps suggéré un moyen de réduire cette dépense, et j'ai dit comment ceci pouvait s'accomplir. J'ai dit alors que, au lieu de payer ces avocats, dont sans doute 90 pour cent sont libéraux, ce gouvernement-ci devrait retenir les services de deux ou trois avocats à qui l'on paierait chacun un salaire égal à celui du député général, c'est-à-dire $4,000. De cette manière, si le Gouvernement engageait trois avocats, le coût pour la province ne s'élèverait pas à plus qu'environ $13,000.00 par année, et leurs dépenses de voyage ne devraient pas se monter à plus que $5,000.00. C'est-à-dire, Monsieur l'Orateur, qu'au lieu de dépenser $43,000 comme on l'a fait, le pays aurait reçu meilleur service et ça ne lui aurait coûté que $17,000.

Sans doute je comprends pourquoi le Gouvernement n'a pas adopté ce système. C'est simplement parce que cela l'aurait empêché de donner du patronage.

Prenons par exemple le nom de M. George-A. Eakins. Je trouve que ce monsieur a reçu, l'an dernier, $4,182.38, et $130.35 sous le titre de poursuites sous l'Acte de Tempérance. Ceci, Monsieur l'Orateur, est plus que le salaire entier payé au Député Procureur Général pour tout son temps et tout son travail durant l'année. J.-B. Coyne, $6,000. Aucun document pour montrer ce qu'il a fait. Un autre personnage bien connu ici, M. S.-Hart Green, à qui l'on a payé $3,460.60. Ce monsieur retire aussi $1,018.00 sous les "Poursuites sous l'Acte de la Tempérance". S.-R. Laidlaw, $1,268; W.-D. Card, $5,548.81; MacNeil and Browne Wilkinson, $2,637.28; Claude Isbester, $2,142.66; et continuez ainsi jusqu'au bas de la page et vous trouverez le nom de plusieurs libéraux importants, et avec tout cela, le chef de ce département, l'honorable Procureur Général, nous dit que le patronage a disparu. Je soumets au contraire, Monsieur l'Orateur, que depuis que le Manitoba existe en province, l'on ne peut trouver une page qui soit comparable à cette page 154 des Comptes Publics pour l'année 1919.

Visite dans les comptes publics

J'ai pris la peine de parcourir les Comptes Publics pour les quatre dernières années, et j'en ai retiré certains items que je savais avoir été payés aux avocats, mais comme je ne connais pas tous les avocats de la province, j'en ai probablement oublié quelques-uns. Si les honorables députés y trouvent quelqu'intérêt, ils pourront parcourir eux-mêmes les Comptes Publics. Ils devront cependant être sur le qui-vive et très attentifs.

En 1917, ils verront que des paiements ont été faits à des avocats sous le titre de "chauffage" sous le Département du Travail. S.-Hart Green y apparaît. En 1918, vous rencontrerez un favori du gouvernement actuel, A.-C. Campbell, qui nous apparaît sous le titre "Examens dans le Département d'Education". S.-Hart Green se montre encore dans le Département de la Chasse. En 1919, vous les trouverez encore sous "Assistance à l'Ecole", dépenses incidentes "Ecole d'été".

Sous le titre de "Législation" une petite somme de $1,250 a été payée à Isaac Pitblado. Le résultat de ma visite dans les Comptes Publics a été le suivant. Le gouvernement a payé:

En 1916: $80,590.60; 1917:

En 1916	$ 80,590.60
En 1917	$111,932.91
En 1918	$ 27,941.84
En 1919	$ [illegible]
	[illegible]

C'est-à-dire en quatre ans, $300,000. Et dire, Monsieur l'Orateur, que j'en ai peut-être omis quelques-uns.

Voyages des ministres

Les ministres du Gouvernement actuel me paraissent voyager beaucoup, et je crois me souvenir que les mêmes messieurs lançaient aux ministres de l'ancienne administration des critiques très sévères, les accusant de dépenser d'une manière extravagante dans leurs voyages.

J'ai pris la peine de faire une perquisition, et quiconque voudra faire comme moi pourra se convaincre que je dis la vérité.

Durant les cinq dernières années de l'ancienne administration, le montant dépensé par les ministres pour voyages, se monte à $1,159.00, tandis que pendant les cinq années de l'administration actuelle, les dépenses de voyages des ministres s'élèvent à $13,997.47. Remarquez que ceci veut dire douze fois les dépenses faites sous ce que l'on appelait l'odieux patronage.

Je désire maintenant dire quelques mots de la manière dont est administrée la commission des Utilités Publiques dans cette province. J'ai été tout surpris de voir que ce monsieur n'est pas satisfait d'une ou deux chambres. En plus de ces deux chambres, il s'est fait donner par le Trésor public ce qui est connu comme vestiaire. Pourquoi ce monsieur a besoin d'un vestiaire, je me le demande et je vous le demande à tous. Dans ce qui s'appelle sa bibliothèque, il me semble que ce monsieur doit dépenser beaucoup de son temps dans le sommeil, puisqu'on y trouve un superbe sofa, sans parler d'une superbe berceuse en cuir et qui, je crois, ne pourrait pas être achetée actuellement pour moins de quatre ou cinq cents piastres.

C'est un fait bien connu que ce monsieur passe la plus grande partie de l'été à Minaki et, par conséquent, ne peut pas consacrer tout son temps au service public. Le fait est que les affaires du peuple de cette province souffrent bien souvent de grands retards afin de permettre à ce monsieur de se reposer, couché dans un hamac, à l'ombre des grands arbres de Minaki, endormi dans un doux repos sous le chant des oiseaux. Je crois que quelques-uns de ces jours il sera réveillé par le cri des grenouilles.

Si jamais l'on peut trouver un cas plus clair du système du patronage, c'est bien le cas de ce vieux monsieur. Il va de pair avec cet autre monsieur qui agit comme commissaire au bureau de "Compensations aux travailleurs". Quelqu'un aura-t-il l'audace de se lever et dire que cette nomination n'a pas été une nomination politique.

Tout le monde sait que ce monsieur a été de toute sa vie un libéral. Il a été un agent actif dans chaque élection provinciale et fédérale, et bien que je n'aie pu encore me rendre compte du luxe qui l'environne, je ne doute pas qu'il n'a rien à envier à son confrère de la Commission des Utilités Publiques.

Et avec cela on se fait dire par le Procureur Général que le système du patronage a été aboli!

Un mot ou deux, Monsieur l'Orateur, au sujet de l'accommodation aux hôtels. Ce bureau coûte à la province, d'après les Comptes Publics, $5,850.55. Quiconque voyage à travers la province peut se rendre compte que ce bureau est une farce. Je serais heureux de savoir ce que fait ce monsieur pour gagner son argent. En autant que je puis m'en rendre compte, il n'a aucune autorité sous le "Motel Accommodation Act" d'introduire aucune réforme. Ce sont les municipalités qui autorisent les licences et elles ont leur propre inspecteur de santé. En tout cas, vous ne rencontrerez personne dans la province qui vous dira un bon mot à ce sujet. Qu'a-t-il besoin de quatre sténographes? Bien sage qui pourra nous le dire.

Columbia Press

J'aimerais à dire un mot à cette Chambre au sujet de la Columbia Press. Cette compagnie fut incorporée en 1911. Les pétitionnaires étaient: Brandur J. Brandson, médecin; Firdjon Frederickson, marchand en retraite; Bjorn-M. Paulson, étudiant; Halldor-J. Vopni, commerçant; Albert Paul, commis de malle, tous de la ville de Winnipeg. Les avocats des pétitionnaires étaient: MM. Rothwell, Johnson & Bergman, et le capital-action de la compagnie était de $50,000.

Les honorables membres de cette Chambre se rappelleront qu'il y a eu changement de gouvernement en 1915. Les actionnaires de cette compagnie étaient bien au courant de ce fait et ils se disent alors: Voici une bonne chance de faire des affaires, et en conséquence, ils augmentèrent leur capital à $85,000 le 12 juillet 1915. Je présume que ceci était fait dans le but d'acheter des machines à imprimer pour leur permettre de mettre le grappin sur l'impression des comptes publics et de différentes autres choses. H.-A. Bergman, un associé du Procureur Général actuel, était un directeur de la compagnie. En tout cas les actionnaires virent qu'il y avait quelque chose de bon à venir, et presque tous augmentèrent leurs actions.

D'après le dernier rapport annuel de la compagnie qui était en 1918, aucune partie du "stock" original était sujette à un appel. Les actions étaient payées en entier. Vous voyez par là que les affaires de la compagnie étaient assez prospères.

Au 31 décembre 1914, le Procureur Général actuel possédait du stock pour $2,100.00 dans la compagnie, sur lesquelles $1,400.00 étaient payées.

En 1915, le Procureur Général actuel disparaît des rapports annuels de la compagnie, et l'on voit apparaître un certain Barney Finnson, voyageur, qui semble venir des nues, et il est décrit comme possesseur de stock au montant de $2,100.00, sur lesquelles $1,400.0 sont payées. (Vous remarquerez, Monsieur l'Orateur, la similarité dans ces chiffres.) Barney Finnson abandonna ses voyages et devint gérant de la Columbia Press, dont il est encore le gérant actuel. Je puis ajouter qu'il fait bien froid le jour où Barney n'obtient pas un ordre du Gouvernement provincial. Il y a peu de pages dans les Comptes Publics où le monsieur ne réussit à se montrer. On le trouve en 1917 sous "Operation Central Power House", "Aid to Municipalities", "Travelling expenses", "Construction and Equipment New Parliament Buildings", "Construction and Materials Capital Expenditure", et "Drainage".

En 1918, "Exhibitions and Fairs, Supplies and Expenses", "Birtle Demonstration Farm", "Supplies and Expenses", "Settlers Animal Purchase, Supplies and Expenses", sous "Capital Expenditures, Agricultural College, Supplies and Expenses.. Je suppose que ceci est pour imprimer les menus du Gouvernement "Fat Stock", comment dirai-je. Mais ces endroits ne sont pas les seuls où il se fait voir, et il réapparaît avec régularité pendant les quatre années.

Je présenterai maintenant aux membres de cette Chambre quelques chiffres que j'ai tirés des Comptes Publics des quatre dernières années, et je suis certain que ces chiffres causeront un peu de surprise aux honorables messieurs qui siègent à la droite de l'Orateur. J'en ai moi-même été tout surpris.

En 1915, monsieur Barney est parti plutôt pauvrement, ne retirant pendant les six mois à sa disposition qu'une somme de $3,812.00.

En 1916, il réussit un peu mieux, mais pas encore à toute sa capacité. Ses impressions se montent à $14,890.26.

L'année suivante, c'est-à-dire 1917, a été une [illegible] année. C'est l'année de [illegible] fruits. Ses impressions se montent à $30,014.76.

Après tout, monsieur l'orateur, ceci n'est pas mal pour un petit établissement d'imprimerie.

En 1918, la gelée a dû passer sur sa récolte, car il ne réalisa que la somme de $17,392.07.

En 1919, les résultats n'ont pas été beaucoup meilleurs; il ne reçut que $18,037.69.

Le grand total de la Colombia Press pour ce court espace de temps a été, Monsieur l'Orateur, $83,954.90.

Il ne faut par conséquent pas s'étonner si les actionnaires achètent plus de stock et s'ils se montrent satisfaits du grand voyageur qu'est M. Barney Finnson.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, pour changer d'expression et de métaphore, je dirai ceci: "Barney est sage de faire du foin pendant que le soleil luit dans Winnipeg centre, siège A, parce qu'en juillet prochain il y aura sûrement une gelée terrible. Et, Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Winnipeg centre, siège A, qui est si intéressé au bien de la Columbia Press, a l'audace extrême de se lever de son siège dans cette Chambre et de dire aux membres que le système du patronage a été aboli et que c'est une chose inconnue du gouvernement Norris.

Référant maintenant à l'intérêt sur les nouvelles bâtisses du Parlement à la page 163 des Comptes Publics, nous trouvons que le montant de $10,200.00 a été tiré du revenu consolidé comme loyer pour cette partie des nouvelles bâtisses qui est occupée. Le même montant a été payé en 1918, et en 1917, la somme de $8,250.00 a été payée. L'appropriation de ce loyer reste pratiquement la même, malgré le fait que, selon les rapports d'après durant cette session, au moins la moitié du département a été logée dans ces bâtisses durant la dernière année fiscale. C'est-à-dire, Monsieur l'Orateur, qu'au lieu de payer $10,000 à même le revenu consolidé, le montant réel qui devait être chargé était la [illegible] le surplus, c'est-à-dire $[illegible],000, ce qui réduirait probablement le surplus.

Maintenant, je crois, quant à ce surplus du Trésorier Provincial que le député de La Vérendrye a prouvé clairement que ce surplus est faux.

Comme le député de LaVérendrye l'a dit, vous verrez à la page 13 des Comptes Publics pour l'année finissant le 30 novembre 1919, qu'une somme de $168,414.57 a été prise comme actif sous l'entête d'appropriation de caisse du revenu, pour l'extinction des actions et bons du gouvernement.

Cette somme était réservée comme fonds d'amortissement pour des actions tenues en Angleterre. Ceci, Monsieur l'Orateur, n'a aucun droit d'être dans la page du Revenu.

Ajoutez à cela trois items différents au montant de $180,000, donnés au Sanitorium de Ninette et chargés au Capital. Aussi trois montants de $196,273.82 pour fonds patriotique, ont été chargés au Capital. Ce qui fait, en tout, $994,668.39 qui n'ont pas été placées où elles auraient dû l'être, car dans ce cas ceci aurait donné un déficit de $300,000 et aurait effacé complètement le surplus du Trésorier Provincial.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, je prétends qu'un homme qui distribue de si grandes sommes d'argent dans des colonnes autres que celles où elles auraient dû être chargées, ne mérite pas d'être le Trésorier de la province. De plus, je prétends que si l'administration extravagante qui nous régit actuellement doit encore administrer les affaires de la province pendant quatre ou cinq années, le résultat sera désastreux pour notre province.

Malgré l'augmentation du Revenu imposé au peuple de la province par les taxes spéciales au montant de $3,000,000, le Trésorier Provincial a réussi à augmenter la dette consolidée de la province de 27 à $39,800,000, une augmentation de $13,000,000 en cinq années.

Pour terminer, laissez-moi vous dire que les électeurs ont l'oeil ouvert et ne permettront pas plus longtemps un régime aussi dangereux. Ceci est le résultat de l'administration pure et économique dont on a entendu parler sur toutes les plate-formes durant les dernières élections provinciales. C'est le Gouvernement pour le peuple, par le peuple. Il n'est pas faux de dire en effet "par le peuple", parce que le Gouvernement a réussi à transférer sa responsabilité à des commissions à hauts salaires, et je ne puis pas voir où l'administration y a gagné, bien qu'il y ait une augmentation extraordinaire des dépenses.

Mgr Grouard

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

On m'a demandé d'écrire pour la *Liberté* mes souvenirs depuis mon départ de France jusqu'à ce jour. C'est un travail qui effraye ma vieillesse paresseuse, mais on a fait valoir des raisons si insinuantes que je me décide à l'entreprendre. Les souvenirs de 60 ans paraissent devoir fournir une matière surabondante, cependant je crois qu'il me faut remonter, non pas jusqu'à l'origine du monde ni même jusqu'au déluge, mais au moins jusqu'à mon apparition sur notre planète. Les lecteurs de la *Liberté* me permettront de m'introduire moi-même à eux, car je n'ai pas l'honneur de les connaître, ni celui d'être connu d'eux et s'ils ont assez de bonne volonté pour lire mes récits, comme on le fait espérer, n'ont-ils pas droit de savoir d'abord qui je suis et d'où je viens?

Je leur déclare donc simplement que je m'appelle Emile-Jean-Baptiste-Marie Grouard, né le 2 février à Brulon, diocèse du Mans, département de la Sarthe. Mon père était gendarme, après avoir fait les campagnes qui ont donné l'Algérie à la France. Il était fier d'avoir combattu sous Lamoricière à la prise de Constantine. Ma mère s'appelait Anne Ménard, aussi bonne et sainte qu'on peut souhaiter. Sa soeur était religieuse Carmélite au Mans, et ses prières ont sans doute attiré bien des bénédictions du ciel sur ma famille et sur moi en particulier.

Nous étions neuf enfants: trois garçons et six filles, dont trois vécurent peu de temps, car je ne les ai jamais vues. Mes deux frères se consacrèrent au service du bon Dieu dans l'état ecclésiastique. On me dirigea aussi de ce côté, mais je confesse humblement que je ne répondais guère aux pieux désirs de ma tante Carmélite et des mes parents. Je me laissais entrainer par les gamins de mon âge, à courir par monts et par vaux au lieu d'aller à l'école. Mon père ne ménageait ni les réprimandes ni la verge, mais il ne venait pas à bout de mon dévergondage. Un jour qu'il fut averti d'une nouvelle escapade, il se mit en chemin pour me chercher, comme le bon pasteur court après une brebis égarée. Il fini par me trouver: "Arrête!" me dit-il d'une voix terrible. Je restai comme cloué sur place. Il me prit par la main sans rien dire et me ramena au village, mais avant de rentrer à la maison, il me conduisit à l'église devant l'autel de la sainte Vierge et fit cette prière: "O sainte Mère de Dieu, je ne sais plus que faire de cet enfant, je ne puis en venir à bout; je vous le donne!" Mon cher père avait la foi du centennier et sa prière m'a sauvé. Peut-être ne rappelerais-je pas ce fait, s'il n'avait été déjà raconté publiquement dans la chaire de Saint-Boniface par le regretté Père Leduc, lors de ma consécration épiscopale par Mgr Taché, en 1891.

Grâce à Dieu donc et à la protection de la sainte Vierge, je me remis à l'étude du latin et du grec. Le vicaire de la paroisse me donnait des leçons. Il me fit entrer en quatrième au Petit Séminaire de Précigné. Mes parents étant trop pauvres pour payer ma pension, l'Eglise et des bienfaiteurs y pourvurent et j'arrivai ainsi au Grand Séminaire du Mans. J'y faisais ma troisième année quand Mgr Grandin y parut. Il venait d'être sacré évêque, le 30 novembre 1859, à Marseille, par Mgr de Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie Immaculée.

Mgr Grandin était un ancien élève du Grand Séminaire. Il fut reçu avec une joie, une admiration, un enthousiasme indescriptibles. Il nous fit une conférence sur ses missions du Lac Athabaska, de l'Ile à la Crosse, de la Rivière Rouge... sans rien cacher des privations qu'il faut endurer, des sacrifices qu'il faut faire, des rigueurs excessives du climat, etc.

Je connaissais depuis longtemps Mgr Grandin, car — je suis fier de cet honneur — nous étions cousins. Plus d'une fois, quand il se rendait de Sillé le Guillaume à Précigné, il s'arrêta dans notre maison, à Brûlon, situé juste à mi-chemin entre les deux localités. Je l'avais vu aussi au Grand Séminaire avant qu'il partit pour les missions étrangères, et l'idée m'était venue que je pourrais bien le suivre.

Je priai, consultai, et enfin lui parlai à lui-même. Je craignais l'opposition de mes parents, car mon frère aîné était mort au Grand Séminaire l'année précédente et la douleur causée par cette perte durait encore. Mais Dieu leur donna sa grâce et ils consentirent à mon départ. C'est ainsi que je quittai la France en avril 1860, avec Mgr Grandin, qui avait réuni d'autres compagnons: les Pères Seguin et Caër, le Frère Boisramé, l'abbé Gasté, qui fit son noviciat à Saint-Norbert et fut envoyé au Lac Caribou, M. Henri Godard, qui voulait être frère convers et moi qui étais simple séminariste. Nous suivîmes la route ordinaire, Calais, Douvres, Londres et Liverpool, où le navire se tenait prêt à partir.

Ce bateau ne ressemblait pas aux grands transatlantiques actuels, mais il n'était pas non plus un simple voilier comme autrefois. Il se servait tantôt du vent, tantôt de la vapeur et quelquefois des deux ensemble. La traversée n'offrit rien de très intéressant. Je noterai pourtant l'effet produit par notre vénérable prélat au milieu des passagers en majorité protestants. Tout le monde l'estimait et le respectait comme un véritable apôtre. Notre Henri Godard n'inspirait pas le même respect. On ne se gênait pas avec lui. Il avait été soldat en Crimée et avait combattu à côté des Anglais, et on prenait plaisir à causer avec lui, car plusieurs passagers parlaient français. Il paraissait assez naïf et on lui proposa quelques questions comme celle-ci: "Pourquoi les prêtres catholiques ne se marient-ils pas?" Henri Godard leur répondit gravement: "Saint Paul dit: Mariez-vous si vous voulez, vous faites bien; mais si vous ne vous mariez pas, vous ferez mieux! Et les prêtres catholiques veulent faire mieux que tout le monde!"

Ce pauvre Henri Godard est mort il y a seulement quelques années à l'hôpital de Saint-Boniface, où je l'ai revu plusieurs fois, et toujours avec plaisir; et je me rappelle une histoire qu'il nous raconta durant notre traversée: Cela mérite, je crois, d'être raconté de nouveau:

"J'étais, dit-il, soldat en garnison à Nancy. Un dimanche d'été, qu'il faisait très chaud, me promenant dans la ville, je passai à la porte d'un temple protestant. La curiosité me prit d'aller voir ce qui se passait là. J'entrai. On me fit asseoir. Le pasteur parla de la Cène, de l'abominable doctrine des papistes, de leur doctrine diabolique qui retranche la coupe de leur communion, et il invitait les assistants à s'approcher dévotement et à prendre part à la Cène. J'eus l'idée que je ne ferais pas un grand péché en allant communier là sans m'être confessé, et j'avais si grande soif que je m'avançai au premier rang. Le pasteur me présente la coupe cérémonieusement, et je me mets à pomper, pomper si fort que le ministre épouvanté arrache la coupe de mes lèvres et me reproche de profaner leurs mystères! "Pardon, Monsieur, lui dis-je, mais je croyais que chacun en prenait à sa dévotion!!!"

Dix jours après avoir quitté Liverpool nous entrions dans le Golfe Saint-Laurent. Le mal de mer avait disparu et tout le monde était sur le pont, admirant la majesté du fleuve, la beauté des villages échelonnés sur ses bords, et le 10 mai nous arrivons à Québec. Nous étions émerveillés à l'aspect grandiose et pittoresque du port, du Cap Diamant et de la ville avec la forteresse construite sur les hauteurs. J'avais lu l'histoire des combats livrés par les Anglais pour ravir à la France cette magnifique colonie du Canada. J'enrageais au dedans de moi en pensant à la criminelle incurie de la cour de Louis XV, à la vie scandaleuse de ce roi, aux infâmes doctrines des philosophes qui encourageaient cette incurie et cette corruption de Voltaire entr'autres, écrivant que *quelques arpents de neige* ne valaient pas la peine de se battre pour les garder...

Mgr Grandin me laissa au Grand Séminaire de Québec pour y achever mes études, et continua sa route vers la Rivière Rouge. Que devins-je dans ce pays, nouveau pour moi, seul parmi des étrangers? Je fus surpris au possible de n'entendre parler que le français; les professeurs, les élèves, tout le monde se montrait bienveillant, sympathique, aimable envers moi, si bien qu'au bout de fort peu de temps je me trouvai absolument naturalisé, tellement que j'eusse pu me croire encore en France. Aussi ai-je gardé une affectueuse reconnaissance pour les directeurs du Grand et du Petit Séminaire: M. Cazeau, le premier recteur de l'Université Laval, M. Taschereau, qui lui succéda et devint archevêque et cardinal, M. Hamel, depuis honoré de la prélature romain, Messieurs Legaré, M. Beaudet, M. Metot, etc. Mes condisciples devinrent tous d'excellents amis et je passai là deux années bienheureuses.

Cependant, malgré le désir que tous avaient de m'être agréables, je mis leur bonne volonté à une dure épreuve. Mgr Grandin m'avait recommandé d'apprendre l'anglais, et il y avait une demi-douzaine de séminaristes venant des provinces maritimes et qui naturellement parlaient anglais; j'aurais voulu lier conversation avec eux, mais ils ne comprenaient pas le français; j'avais besoin d'un interprète et je le cherchai parmi les Canadiens. Je leur proposai de sacrifier leur récréation du soir afin de m'aider à apprendre l'anglais... Cette besogne ne souriait à personne et je me garderai d'exprimer le moindre blâme. Enfin, M. Louis Paquette eut cette obligeance de se rendre à ma demande, et grâce à lui et à M. MacDonald, de l'Ile du Prince-Edouard, je pus acquérir une certaine connaissance de l'anglais. Que Dieu les récompense du grand service qu'ils m'ont ainsi rendu!

Les vacances arrivèrent bien vite, et Messieurs les Directeurs me conduisirent à Saint-Joachim, au Petit Cap, où le Séminaire possède une ferme ou maison de campagne admirablement bien située pour procurer tous les agréments désirables durant la saison des vacances. Quelles belles promenades à la bonne sainte Anne d'abord, puis dans les bois, sur les rochers, au bord des rivières, aux chutes Saint-Ferréol, au Gros Cap! Nous partions à la suite des directeurs en chantant de gais refrains: "*En roulant ma boule...*" ou autres du même genre, ce qui facilitait la marche et augmentait la bonne humeur. Les bonnes crêpes que l'on faisait ensuite, et les belles cueillettes de framboises ou de bluets que l'on trouvait en chemin! Et le soir, après souper, les joyeuses récréations, où chacun apportait sa collaboration au plaisir de tous! Plusieurs avaient un réel talent musical et connaissaient une foule de chansons sentimentales ou comiques; et moi-même, fraichement venu de France, je fournis mon petit contingent qui fut assez bien apprécié.

Le temps passait ainsi aussi joyeusement que possible, quand une grande nouvelle nous arriva au milieu de *nos* plaisirs. Le Prince de Galles, le futur roi Edouard VII, venait visiter le Canada et devait bientôt débarquer à Québec. M. Laverdière eut la bonté de m'inviter à aller avec lui assister à la réception magnifique que l'on préparait pour le fils de la reine Victoria. Il engagea un pêcheur canadien qui nous prit dans sa chaloupe, et grâce à un vent très fort lui permettant de courir de longues bordées d'un côté à l'autre du fleuve nous conduisit adroitement à bon port assez à temps pour nous permettre de prendre part aux fêtes célébrées en l'honneur du prince. La ville était richement pavoisée, et je remarquai avec une joie immense le drapeau français flottant partout à côté du drapeau anglais. Le soir une illumination splendide, comme je n'en avais jamais vue, éclairait les édifices publics et les maisons particulières. Un jour avait été choisi pour la visite du prince à l'Université Laval, dans la grande salle où les évêques, le corps des professeurs et les élèves, avec une foule de personnages distingués, se réunirent pour le recevoir, lui présenter leurs hommages et l'assurer de leur fidélité à la couronne britannique. Bref, l'enthousiasme était universel, réel et sincère. Je fis là-dessus quelques réflexions pour m'expliquer comment l'amour pour la France dont j'étais l'heureux témoin chaque jour s'accordait chez les Canadiens avec leur loyauté si manifeste à l'Angleterre; et je crois l'avoir compris. Si le Canada était resté colonie française, la révolution de 93 y aurait persécuté la religion, détruit toutes les oeuvres catholiques et causé des maux irréparables. La Providence ne le permit pas et préserva ce pays d'un si grand malheur en le laissant tomber entre les mains des Anglais. Je sais que malgré les promesses et les traités le roi d'Angleterre et ses ministres ont conçu le projet de convertir les Canadiens au protestantisme; ils ont pris des mesures assez habiles pour atteindre ce but; mais aussi ils ont trouvé comme en Irlande un attachement inébranlable à la foi catholique. Que serait-il arrivé si la révolte des Etats-Unis triomphante n'avait inspiré au monarque anglais une crainte salutaire, je n'ose pas le dire.

Les idées ont changé depuis ce temps-là et la liberté religieuse est généralement respectée aujourd'hui dans l'empire britannique. Voilà, je crois, la principale raison de la loyauté des Canadiens-Français à l'Angleterre.

De retour à Saint-Joachim, les vacances s'achevèrent rapidement. Directeurs et élèves remontèrent à Québec pour y reprendre la vie calme et studieuse du Séminaire. En 1861 j'eus l'honneur de voir Mgr Taché pour la première fois. Il avait vu sa cathédrale et son palais réduits en cendres, et il cherchait et trouvait dans la charité de ses concitoyens des ressources pour rebâtir chez lui. Il allait aussi en Europe et m'avertissait de me tenir prêt à le suivre au printemps de l'année 1862.

J'avais été ordonné sous-diacre en 1861 et diacre peu après par Mgr Baillargeon, quand Mgr Taché, revenu d'Europe, m'appela à Montréal. Il me fallut quitter le Grand Séminaire, les directeurs, mes condisciples, et je le fis assez bravement, mais il me fut impossible d'exprimer les sentiments de respect, de reconnaissance et d'affection que je ressentais encore envers ces bons messieurs de Québec. Je leur promis que je n'oublierais jamais la grande bienveillance dont j'avais été l'objet de leur part, et j'ai toujours tenu ma promesse. Hélas! tous ont disparu! Il n'y a que Son Eminence le Cardinal Bégin et moi qui restons de ce temps-là. Mais je me souviens encore de tous et demeure Québecois dans l'âme.

Arrivé près de Mgr Taché, il me dit: "Nous partirons en peu de jours pour Saint-Boniface. C'est là que je vous ordonnerai prêtre. En attendant, visitez la ville de Montréal; un de mes enfants de la Rivière Rouge vous servira de guide." Ce guide était Louis Riel en personne. Il suivait les cours du collège et pensionnait chez les Soeurs Grises. Il me conduisit aussi gentiment que possible à travers la ville et nous aurions continué nos excursions avec plaisir, quand, un mercredi matin de la fin d'avril, Mgr Taché me parla ainsi: "J'ai changé d'avis. Des difficultés peuvent surgir en route ou à Saint-Boniface. Je vous ordonnerai prêtre dimanche prochain à Boucherville. Mettez-vous en retraite tout de suite."

(Suite la semaine prochaine)

LA SEMAINE SOCIALE

Programme et conférenciers

La première Semaine sociale du Canada se tiendra à Montréal, du 21 au 25 juin prochain. Toutes les études porteront sur le texte de l'encyclique *Rerum Novarum*. Voici, tel qu'il est arrêté à date, et publié par la *Vie nouvelle*, le programme de cette semaine d'études:

Lundi, 21 juin, à 8 heures: messe d'ouverture, allocution par Mgr l'archevêque de Montréal, ou son représentant. A 10 h. 30, cours d'introduction: déclaration de principes. L'Encyclique et l'enseignement des Semaines Sociales. (R. P. Joseph Papin-Archambault, S.J., de l'Ecole sociale populaire). A 4 heures: Préparation de l'encyclique. Le mouvement social catholique qui l'a précédée. (M. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal). A 5 h. 15: La crise sociale telle que décrite par Léon XIII. (Mgr Eugène Lapointe, vicaire-général de Chicoutimi). A 8 h. 30: Veillée religieuse. Méditation par le R. P. Tardif, des Pères du Saint-Sacrement.

Mardi, 22 juin, à 9 h. 15: La question ouvrière au Canada. Nature, causes. (M. Arthur St-Pierre, directeur de la *Revue nationale*). A 10 h. 30: Un faux remède: Le socialisme. (M. l'abbé Lucien Pinault, professeur de philosophie au Collège de l'Assomption). A 4 heures: Les conséquences funestes du socialisme. (M. André Fauteux, avocat, à Montréal). A 5 h. 15. Solution qu'apporte l'Eglise par sa doctrine. 1o. Nécessité des inégalités et des souffrances. (M. l'abbé Arthur Curotte, professeur de droit canon). A 8 h. 30. Conférence publique: Le rôle social et charitable de l'Eglise à travers les âges. (M. le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval)

Mercredi, 23 juin, à 9 h. 15: II. Devoirs réciproques des deux classes. (M. le juge Charles-Edouard Dorion, de la Cour Supérieure de Québec). A 10 h. 30: III. Le véritable usage des richesses. (R. P. Lamarche, O.P., directeur de la *Revue dominicaine*). A 4 heures: Solution qu'apporte l'Etat, devoirs généraux et particuliers. (Mgr L.-A. Paquet, du Séminaire de Québec). A 5 h. 15: Les grèves. (R. P. Villeneuve, O.M.I., supérieur du scholasticat d'Ottawa).

Jeudi, 24 juin, à 9 h. 15: Conditions du travail. (M. J.-E. Prince, professeur à l'Université Laval). A 10 heures 30: Le travail des femmes et des enfants. (Mme Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.) A 4 heures: Le salaire. (M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des Oeuvres sociales du diocèse de Montréal.) A 5 h. 15: Un programme de reconstruction sociale basé sur l'Encyclique. (M. Edouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal.) A 8 h. 30: Grande manifestation ouvrière. Orateurs: le président du conseil exécutif des Unions catholiques, M. l'abbé Maxime Fortin et M. Henri Bourassa.

Vendredi, 25 juin, à 9 h. 15: Importance des oeuvres sociales. (M. l'abbé Philippe Perrier, ancien président de l'Ecole sociale populaire.) A 10 h. 30: Le droit d'association. (M. Léon-Mercier Gouin, avocat, à Montréal.) A 2 h. 30: Oeuvres de protection. (M. l'abbé Henri Gauthier, p.s. S., directeur du Foyer.) A 4 heures: Les Unions ouvrières catholiques. (Le nom du conférencier n'est pas indiqué.) A 5 h. 15: Conclusion: Le devoir de chacun. (M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal.)

Le secrétariat de la Semaine sociale est installé au Secrétariat de l'A.C.J.C., No 90, rue Saint-Jacques, Immeuble Versailles, à Montréal.

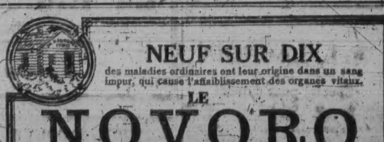
L'ACTION FRANCAISE

La livraison de février de l'*Action française* débute par un article où M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles, dit comment l'instituteur *doit servir*. Viennent ensuite des articles sur le Syndicat catholique et national, par M. l'abbé Edmond Lacroix, sur le patriotisme et les affaires, de M. François Vézina, la *Chronique d'art*, de M. l'abbé Olivier Maurault, l'*A travers la vie courante*, de Pierre Homier, la *Vie de l'Action française*, de Jean Beauchemin, une fort intéressante tribune libre, le rapport annuel de la Ligue des Droits du français, de M. Anatole Vanier et, dans la *Partie documentaire*, le récent article de Mgr McNeil sur la question des langues.

Dans ce numéro, l'*Action française* déclare qu'il lui faut mille nouveaux abonnés.

Le prix de l'abonnement est de $1, payable d'avance. S'adresser à l'*Action française*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.





PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE une institutrice bilingue, diplôme 1e ou 2e classe. Pour le district Ste-Marthe No 1546. Commencera le 1er avril. S'adresser: Francis Mudon, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.

A VENDRE pour cause de maladie. Boutique de forge, très bon avenir. Pas de concurrent. Cinq élévateurs en face. L. P. Mainville, Densil, Sask., Casier 78.

TERRE A VENDRE située à 1 mille d'Otterburne. 250 acres en culture, 125 terre neuve. Peut être ensemencé en blé. Maison, écurie, puits artésien. S'adresser à Mme Saltel, Otterburne, Man.

ON DEMANDE une servante pour soin du ménage et deux enfants. S'adresser à Mme J. E. Collen, 13? Langside, Winnipeg.

A VENDRE dans le village de Cardinal une maison en bon ordre, avec lot clôturé. Bonnes conditions de paiement. S'adresser à C. E. Toutant, Cardinal, Man.

A VENDRE plusieurs maisons à Saint-Boniface. S'adresser à J. A. Cusson, bureau de la compagnie J. A. Cusson Limitée, Saint-Boniface.

A VENDRE une épicerie située l'un des meilleurs centres d'affaires de Saint-Boniface. Chiffre d'affaires: $3,000 par mois. S'adresser à M. J. B. André, 73 rue Hamel, St-Boniface.

A VENDRE Etalons Percherons, enrôlés dans la classe A. Très bons chevaux. Sommes forcés de vendre à cause du manque de main d'oeuvre. Vendons à bonnes conditions. Hébert Frères, St-Pierre, Man.

SI VOUS VOULEZ UN AUTO pour passagers, s'adresser à Geo. Beaulieu, 300 rue Des Meurons, téléphone Main 3686, Main 3654, St-Boniface.

A VENDRE à St-Vital, près route Dawson, 20 acres de terre donc 5 en bois et 15 cultivés en jardinage. Maison d'habitation. Etable, poulailler, caveaux à patates. Bon puits avec pompe, très bonne eau. Le tout bien clôturé. Excellente occasion pour un jardinier ou pour un éleveur de porcs. S'adresser 30 avenue Cathédrale, Saint-Boniface.

A VENDRE—Beau coin, rue Desmeurons et avenue Morier, 100 pieds par 104 avec petite maison double de 8 chambres, louée 20 piastres par mois. Bonnes conditions. S'adresser 30 avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface.

VENDEUR DEMANDE—On demande un jeune homme entreprenant de 18 à 25, parlant anglais et français pour un magasin de confections pour dames et messieurs. Doit être franchement honnête. Bons gages. Emploi permanent. S'adresser [illegible] rue Main, Winnipeg.

A VENDRE dans le district de Ste-Anne des Chênes, ferme de 160 acres, [illegible] Prix $1500. Bonnes conditions — A Saint-Boniface: plusieurs maisons semi-modernes [illegible]

ON DEMANDE une sténographe [illegible]

A VENDRE plusieurs maisons et [illegible] compagnie Cusson Limitée, St-Boniface.

SI VOUS VOULEZ UN AUTO pour passagers, adressez-vous à Geo. Beaulieu, 300 rue Des Meurons, téléphones Main 3686, Main 3654, St-Boniface.

SI VOUS ALLEZ EN
EUROPE
ADRESSEZ-VOUS A
Antonio Labelle
C.P.R., Portage et Main, Winnipeg
Passeports obtenus
Tél.: Main 4437 et Main 370

EGLISE DU SACRE-COEUR

Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française.

Heures des offices le dimanche — Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand'messe à 10.30 a.m. Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

Heures des offices sur semaine — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

Confessions. — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé
R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au presbytère: 597, Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

A. L. LACROIX

Spécial pour samedi

Rôti de boeuf. Côtes	$ .18
Rôti de boeuf. Côtes	$ .17
Boeuf. Flanc	$ .12½
Steak. Fesse	$ .25
Steak. "Sirloin"	$ .27
Rôti de boeuf "romp"	$ .22
Bon steak Hamburg	$ .20
Tranches de porc frais	$ .35—$ .38
Saucisse de porc	$ .25
Veau	$ .25
Veau. Epaule	$ .15
Jambon. Fumé	$ .45
Epaule. Fumé	$ .40

32, rue Cathédrale
Saint-Boniface Manitoba

SEMENCES! SEMENCES!

Nous désirons avertir les personnes de la campagne que maintenant nous avons toutes sortes de semences, soit graines ou semences de jardinage, aux prix les plus bas. Maintes semences commencent à manquer déjà, et il est donc à votre avantage de voir à ce que vous vous procuriez vos besoins tout de suite pour ne pas être désappointé plus tard. Nous coterons volontiers des prix sur demande.

LA MAISON BLANCHE
Magasin à rayons
11–35, AVENUE PROVENCHER SAINT-BONIFACE MAN
Téléphones Main 878—879

Ouvrage de tout genre en bijouterie — Réparations de montres et de bijoux

EUGENE BOISMENU
490, RUE MAIN WINNIPEG, MAN.
Téléphone Garry 1324
Résidence: 72, rue Ritchot, Saint-Boniface
Téléphone Main 6950
Toujours en mains: diamants et autres pierres précieuses. Prompt service par la poste. Satisfaction assurée.

Avis aux Automobilistes

Messieurs,

Voici Pâques, et il n'est que naturel que vous désiriez que votre automobile soit en bon ordre. Voyez-y cette semaine. Si vous avez besoin de pneu ou de réparations à vos pneus, venez nous voir et vous serez satisfaits, car nous sommes, cette année, en mesure de donner la plus entière satisfaction. Nous pourrons aussi vous faire toutes vos réparations en mécanique.

Nous sommes la seule maison réellement canadienne-française et nous pouvons vous donner un service en français, en anglais et en flamand.

SPECIALITE: REPARATION DE PNEUS

Jos Robitaille
14 Provencher M. 5221 St-Boniface

ELIE. RITCHOT
Peintre décorateur—Imitation et tapisserie
SPECIALITE: PEINTURAGE D'AUTOMOBILE
Prend travail à contrat pour ville et campagne. Pour tous renseignements, s'adresser à
69, RUE CATHEDRALE SAINT-BONIFACE

Notre grande vente DE PAQUES

Finit Samedi le 3 Avril 1920

Souvenez-vous de ça et rappelez-vous aussi que les occasions offertes durant cette vente sont les plus rares. Les économies que vous pouvez réaliser en prenant avantage de nos prix réduits, vous récompenseront bien de l'argent que vous dépensez maintenant pour vos besoins futurs.

AVIS IMPORTANT

Notre magasin sera ouvert jeudi soir, le 1er avril, et samedi soir, le 3 avril, jusqu'à 11 heures.

Venez profiter de nos marchés incomparables.

La Maison Blanche

Magasin à rayons
11—35, AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE
Téléphones Main 878—879

Ouvert à 8.30 A.M. — **THE T. EATON C° LIMITED** WINNIPEG CANADA — Fermé à 5 P.M.

Occasions du jeudi qui intéresseront ceux qui viendront de bonne heure

PREMIER ETAGE

Imperméables tweed pour hommes. Jeudi	$7.95
Paletots de printemps pour hommes. Jeudi	27.50
Combinaisons de printemps pour hommes. Jeudi, le complet	1.45
Chemises négligé pour hommes. Rég. $2.45 à $2.95. J.	1.95
Cravates pour hommes. Jeudi, chaque	1.15
Deux pour	2.25
Complets pour garçonnets. Jeudi	17.45
Complets pour garçonnets. Jeudi	12.95
Complets pour garçonnets. Jeudi	7.45
Imperméables tweed pour garçonnets. Jeudi	9.95
Paletots de printemps "top" pour garçonnets. Jeudi	10.95
Fichus pour dames. Rég. 85 à $2. Jeudi	.65
Mouchoirs pour dames. Rég. 20. Jeudi	.10
Ruban. Rég. 75 à $1 la verge. Jeudi	.50
Bas en coton. Pour dames. eJudi, la paire	.25
Bas en coton. Pour dames. Jeudi, la paire	.25
3 paires pour	1.00
Bas en coton. Pour hommes. Jeudi, la paire	.18
3 paires pour	.50
Bottines pour hommes. Jeudi	5.95
Camera Seneca pliant. Populaire. Jeudi	11.25
Papier à écrire. Rég. 25. Jeudi	.19
Enveloppes d'affaires No 7. Rég. $1. Jeudi	.75
Cahiers de devoir. Rég. 7 chaque. Jeudi, 8 pour	.45
Jarres à biscuits. Placage argent. Rég. $2.25. Jeudi	1.75
Bonbonnières en argent. Rég. $2.00. Jeudi	.95
Assiettes à gâteaux. Placage argent. Rég. $3.75. Jeudi	2.75
Beurrier. Placage argent. Rég. $2.35, Jeudi	1.65
Tasses pour enfants Placage argent. Rég. $1.20 et $1.25. Jeudi	.65
Colliers de perles. Rég. $25. Jeudi	19.75
Sacoches enveloppes. Rég. $2.95. Jeudi	1.95

DEUXIEME ETAGE

Chapeaux garnis pour dames. Rég. $4 et $5.50. Jeudi	$2.95
Jupes pour dames. Rég. $5.95. Jeudi	4.95
Salopettes pour enfants. Rég. 85. Jeudi	.50
Complets pour enfants. Lavables. Rég. $2. Jeudi	1.25
Robes pour filles. Rég. $3.25 à $6.50, Jeudi	$1.60 à 3.25
Robes pour demoiselles Jeudi	10.95
Robes pour dames. Jeudi	39.50
Costumes pour dames. Jeudi	39.50
Manteaux pour dames. Jeudi	25.00
Brassières pour dames. Jeudi	.59
Camisoles pour dames. Rég. $1 et $1.25. Jeudi	.69
Jupes pour dames. Jeudi	7.50
Solde de robes, camisoles et bouffantes. Un peu salies. Jeudi	2.95
Bonnets anti-poussière pour dames. Jeudi	.10
Bottines pour dames. Jeudi	4.75
Malles. Dessus canevas. Rég. $12. Jeudi	8.75
Sacoches "club bags". Vache marine noir à grain. Rég. $6.50. Jeudi	5.00
Valises américaines. Fibre brune. Jeudi	3.75
Seulement 2,400 petites nappes pour plateaux à pain, à beurre et à fruits. Rég. 12. Jeudi	.05
Bouillottes à fond plat. Jeudi	.50
Chaudrons de six pintes. Jeudi	.50
Casseroles à rebord droit. Jeudi	.50
Chaudières. Jeudi	.50
Boîte d'onglet. Jeudi	.42
Vadrouille en triangle. Vadrouille et bidon d'huile. J.	.58
Bicycle. Spécial d'Eaton. $47.50. Jeudi	39.75

TROISIEME ETAGE

Gruau d'avoine. Marque Quaker. Jeudi, le paquet	.32
Thé noir spécial d'Eaton. Appétissant et savoureux. Jeudi	.57
Conserve de beurre de gingembre de Wagstaffe. Jeudi, seau de 4 livres	.75
Fèves au lard de Davies. Ordinaire ou avec sauce aux tomates. Boîte No 2. Jeudi	.17
3 boîtes pour	.50
Fromage rouge d'Ontario. Bonne qualité et bon goût. Jeudi, la livre	.38
2 livres pour	.75
Biscuits au soda. Marque Nationale. Poids: à peu près 1½ livre. Jeudi, le paquet	.25
Marmelade Keillers Dundee. Boîte de 1 livre. Jeudi	.25
Prunes Greengage. Boîte No 2. Jeudi	.29
3 boîtes pour	.85
Petits gâteaux "sandwich" Duchess. Jeudi	.25
Biscuits éponge et aux pommes. Jeudi, la douzaine	.40
Tartes aux raisins, aux pommes et "mince". Jeudi	.30
Brioches Hot Cross. Jeudi, la douzaine	.40
Gâteaux "layer" de choix. Chocolat et glace blanche. Jeudi	.25
Beignes. Anneaux. A l'écossaise. Jeudi, la douzaine	.23
2 douzaines pour	.45
Biscuits roulés au sucre, Jeudi, la douzaine	.23
2 douzaines pour	.45
Pommes No 1 de la Colombie Britannique. Spitzenbers. Jeudi, la boîte	4.50
Oranges Navel de fantaisie de la Californie. J., douz.	.80
Citrons de fantaisie de la Californie. Jeudi, la douz.	.37
Pamplemousses de la Californie. Jeudi	.14
3 pour	.40
Atacas. Jeudi, la livre	.18
2 livres pour	.35
Grosses bananes. Jeudi, la livre	.14
3 livres pour	.40
Oranges amères. Pour faire de la marmelade. J., liv.	.10
Céleri de la Californie. Jeudi, la livre	.20
Nouveaux choux du Texas. Jeudi, la livre	.11
Rôti de boeuf. Epaule. Jeudi, la livre	.22
Rôti de boeuf. Quartier de devant. Jeudi, la livre	.20
Bouilli de boeuf. Epaule. Jeudi	.16
Bouilli de boeuf. Flanc. Jeudi	.16
Steak Hamburg. Jeudi, la livre	.22
Poisson blanc. Jeudi, la livre	.16
Soles. Jeudi	.10
Morue noire. Jeudi: entière ou la moitié: la livre	.17
Eglefin finnois fumé. Jeudi, la livre	.12½
Bacon: Flanc. Fumé. Entier ou moitié. Jeudi	.50
Saindoux. Seau de 3 livres, Jeudi	1.15
Crisco. Boîte de 6 livres. Poids net. Jeudi	2.35

QUATRIEME ETAGE

Nattes. Herbe japonaise. Rég. 60. Jeudi	$ .45
Nattes. Herbe japonaise. Rég. $2.25. Jeudi	1.95
Tapis-linoleum. Rég. $8.25. Jeudi	5.00
Balayeuses pour tapis. Jeudi	1.98
Rideaux en voile et Casement anglais. Rég. $7.50 à $12.75. Jeudi, la paire	$3.75 à 6.38
Musique en feuilles. Rég. 35. Jeudi	.25
Morceaux pour piano mécanique. Jeudi	.50
Carrosse de bébé "Pulman". Rég. $45. Jeudi	35.00
Serviettes. Tissu alvéolé. Rég. la paire 35. Jeudi	.29
Grosse toile. Rég. 35. Jeudi, la verge	.29
"Sheeting" Union. Rég. $2.40. Jeudi, la verge	2.10
Nappes de table. Damas écru. Rég. $3. Jeudi	2.49
Coton-édredon. Rég. 95. Jeudi, la verge	.83
Flanelette blanche. Rég. 25. Jeudi, la verge	.19
Couvrepieds Marseilles. Rég. $12. Jeudi	8.95
Courte-pointe. Dessus simili-soie. Rég. $8.25. Jeudi	6.95
Couvertures en flanellette. Rég. $3.45. Jeudi, la paire	2.95
Popeline noire (Laine). Rég. $1.50 la verge. Jeudi	3.65
Union Amuere. Rég. $1.35. Jeudi, la verge	1.00
Tissu Keram. Jeudi, la verge	10.00
Lustre anglais. Rég. $1.25. Jeudi, la verge	1.05
Frange chenille pour vêtements. Rég. $2.75. Jeu. vge	1.98
Crêpe de Chine soie. Rég. $2.50 la verge. Jeudi	1.98
Indiennes légères. Jeudi, la verge	.25
Mousseline Cross Bar. Rég. 45. Jeudi, la verge	.33

CINQUIEME ETAGE

Papier peint. Jeudi	$ .27
Papier peint. Rég. 13. Jeudi	.10
Vieille cire anglaise (1 livre) et bouteille de poli Sprustex de 12 onces. Jeudi	.95
Lits. Cuivre. Rég. $31. Jeudi	23.00

Ferme le samedi à 1 p.m. — **THE T. EATON C° LIMITED** WINNIPEG CANADA — Ferme le samedi à 1 p.m.

FEU M. E. COUTU

Hier matin avait lieu à la cathédrale, les funérailles de M. Edmond Coutu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Brodeur avec diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Joseph Coutu et son frère M. Philippe Coutu, M. N. Bourgoin, son beau-frère. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse. M. Coutu était âgé de 40 ans.

Saint-Boniface

A 10 heures et demie
Messe solennelle (Sainte-Cécile) Gounod.
Offertoire: Regina Coeli, Merlier.

3 heures de l'après-midi
Vêpres et Salut du Saint-Sacrement.
Cor Jesu, Gounod; Ave verum, Mozart; Regina Coeli, Merlier; Tantum Ergo, Tritan; Laudate, Saint-Saens.
Solistes: MM. Lucien Trudeau, Emile Langlois, Alphonse Elie, Edmond Poulin, Avila Ferland, Salomon Hélie.
Maître de chapelle: M. Salomon Hélie.
Organiste: M. Georges Dorval.

* * *

Deux études légales avantageusement connues au Manitoba vont dans quelques jours s'unir sous la raison sociale de Dubuc et Lacerte. On sait l'expérience et les aptitudes professionnelles de M. Albert Dubuc, qui pratique depuis 16 ans au Manitoba et qui vient d'être nommé magistrat à St-Boniface et personne n'ignore non plus le talent de M. Lacerte et le zèle intelligent qu'il sait apporter aux oeuvres nationales. La connaissance des lois de la province de Québec qu'il acquit lorsqu'il était membre de ce Barreau devrait être utile à notre population.

L'union de ces deux études légales nous intéresse comme tout autre mouvement chez les nôtres dans la voie du progrès et nous offrons nos meilleurs voeux pour le succès des nouveaux associés.

* * *

Un fermier actif à 71 ans. M. Ernest Gaadaka, de Jasper, Mo., écrit: "Mon état de santé était tel que je ne pouvais à peine marcher, j'avais des douleurs dans tout le corps. Le Novoro du Dr Pierre m'a tellement bien remis, que je puis maintenant faire le travail de ma ferme comme par le passé. J'ai 71 ans; mon voisin était également malade comme moi, et il fut aussi guéri par le Novoro." Les résultats remarquables obtenus par le Novoro du Dr Pierre, sont merveilleux, mais il est facile de le comprendre, si l'on considère que ce remède herbeux est une heureuse combinaison des pouvoirs curatifs qu'une généreuse nature a placé dans le règne végétal pour l'humanité souffrante. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas une médecine de pharmacie. Pour autres renseignements, écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

M. J.-M. Bosworth, président de la Canadian Pacific Ocean Services annonce par une circulaire la nomination de M. George Wood au poste d'auditeur de cette compagnie de navigation. L'ascension de M. Wood, depuis son entrée au C. P. R., dans le département du fret étranger, a été des plus rapides et prouve qu'on a su reconnaître ses services et ses aptitudes. En 1909 il était commis en chef du département du fret étranger à Montréal et en 1912, agent comptable de ce département. M. Wood fut l'un des experts prêtés durant la guerre par le Pacifique Canadien au Ministère Britannique des Expéditions Maritimes, dont Sir Arthur Harris, aussi du C. P. R., était le directeur-général. Plus requis à la fin de la guerre, M. Wood fut transféré à la C. P. O. S., dont il sera désormais l'auditeur. Lorsque ses services ne furent

Contre Mazarin

Séance dramatique et musicale au Juniorat de Saint-Boniface, le 9 avril prochain, en l'honneur du cinquantenaire de naissance de Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau. Entrée, 50 sous.